

Dossier

IRAN

INTRODUCTION DU DOSSIER IRAN

Au printemps 2009, des millions de manifestants ont déferlé dans les rues iraniennes. Ils mettaient d'un seul coup en pièces une vision largement répandue dans le monde : celle d'une population profondément soumise au régime en place depuis 1979.

Pendant toutes ces années, existait pourtant un autre Iran qui avait commencé à être porté à la connaissance du grand public international deux ans plus tôt avec le film *Persepolis*.

Le sort des femmes illustre bien ce profond décalage entre la réalité et la perception de celle-ci dans le monde. L'islamisation du droit familial et des droits des femmes « *était censé, en particulier, maintenir les femmes dans leur rôle traditionnel de mère de nombreux enfants et d'épouse soumise* ». Il n'en a rien été : le nombre d'enfants par femmes est, par exemple, passé en trente ans de sept à moins de deux.

Si cette opposition au pouvoir absolu des religieux est restée pendant si longtemps souterraine, c'est uniquement parce que la moindre protestation publique devait faire face à une répression implacable.

On surnommait le monarque au pouvoir avant 1979 « le boucher du Moyen-Orient » : il avait, pendant ses trente-sept années de règne, fait exécuter environ 500 prisonniers politiques. Des dizaines de milliers d'autres ont été massacrés par l'armée royale pendant les répressions des soulèvements des peuples kurde et azéri notamment dans les villes de Tabriz et Mahabad.

Le régime islamiste qui lui a succédé, uniquement dans ses 10 premières années et avec l'estimation la plus basse, a exécuté plus de 40 000 prisonniers politiques. Il y a aujourd'hui en Iran, beaucoup plus de prisonniers politiques, d'arrestations arbitraires et d'exécutions sommaires que sous l'ancien régime. La pratique de la torture physique et psychologique est beaucoup plus étendue, le respect des libertés politiques et des droits de l'Homme beaucoup moins grand, la censure et la répression des libertés artistiques et intellectuelles beaucoup plus flagrante que jamais auparavant.

La classe ouvrière est privée des droits les plus fondamentaux tels que le droit d'association, de négociation collective et de grève. Les femmes sont confrontées à une oppression sans précédent. L'homosexualité est punie de mort. Le régime mène une politique d'occupation militaire des régions peuplées par les minorités nationales, et utilise les méthodes de répression les plus brutales pour écraser leur résistance.

Une telle violence s'explique fondamentalement par sa volonté d'éradiquer toute trace des revendications populaires de la révolution de 1978-1979.

Celle-ci avait en effet été l'une des révolutions de masse les plus importantes du xx^e siècle, avec un degré incroyable de participation des masses. Pendant les quatre mois menant à l'insurrection de février 1979 il y a eu une grève générale

impliquant plus de 4 millions d'ouvriers. Les comités de grève avaient pris naissance partout et les comités de voisinage contrôlaient la plupart des secteurs urbains. La nuit de l'insurrection contre le Chah, on a estimé que plus de 300 000 revolvers et mitrailleuses avaient été récupérés dans les casernes de l'armée et distribués à la population.

Le clergé chiite était la seule force d'opposition disposant de structures d'envergure que la dictature du Chah ne pouvait pas démanteler. Il les a utilisées pour s'emparer en quelques mois de la totalité du pouvoir et éliminer toute opposition. Dans les années qui suivirent, le régime islamiste a emprisonné, torturé, exécuté ou contraint à l'exil les principaux militants de la révolution de 1979.

Il n'a autorisé pour représenter les travailleurs que des associations islamiques contrôlées localement par les mosquées ou des groupes paramilitaires.

Loin d'être le porte-parole des déshérités, le pouvoir du clergé chiite a activement participé à un accroissement des inégalités sociales. Pendant la dernière décennie du règne du Chah environ 100 familles employaient la puissance d'État pour monopoliser l'économie iranienne tout entière. Elles sont aujourd'hui moins d'une soixantaine.

Aucune législation sociale ne s'applique dans les entreprises de moins de 20 personnes, qui emploient plus de 80 % de la force de travail, dont une majorité de femmes. Les patrons y sont, par exemple, exemptés de toute obligation de fournir une couverture sociale ou de justifier un licenciement. Des dizaines de milliers d'ouvriers attendent le paiement de leurs salaires pendant des mois.

Aujourd'hui en Iran la majorité de la population est officiellement sous le seuil de pauvreté. Selon Adel Azar, le responsable du centre des statistiques d'Iran, 40 millions d'Iraniens vivaient en 2010 sous le seuil officiel de pauvreté. C'est pourtant un pays riche en ressources naturelles, ayant presque quadruplé ses recettes de ventes de pétrole au cours des 10 dernières années et disposant d'un revenu inégalé dans l'histoire de l'Iran moderne. Jamais le fossé qui sépare les plus riches des plus pauvres n'a été si grand. Selon les calculs d'économistes indépendants, le nombre de chômeurs pourrait atteindre 10 millions pour une population d'environ 75 millions d'habitants. Plus de 4,5 millions d'Iraniens disposent de moins d'un dollar par jour. La vente de leurs reins ou d'autres organes est maintenant la plus grande source de revenu de certains pauvres urbains.

Même si le « printemps » de 2009 n'a pas abouti, les problèmes qui l'avaient suscité demeurent. La résistance quotidienne à la dictature n'a pas été éradiquée et débouchera tôt ou tard sur de nouvelles mobilisations d'ampleur.

1. Marie Ladier-Fouladi « Iran, un monde de paradoxe » (2009) p 13 et 57-58.

2. chiffre officiel est de 3 millions de chômeurs selon des règles de calcul ridicules comme le fait de ne plus considérer comme chômeur une personne ayant travaillé une heure dans la semaine !

SOMMAIRE DU DOSSIER IRAN

Introduction	134
Sommaire	136
Quelques repères	137
Une brève histoire de l'Iran moderne (Houshang Sépéhr)	138
Le contexte économique	147
La peine de mort en Iran	150
Crise au sommet sur fond de crise sociale (Behrooz Farahany)	154

LA SOCIÉTÉ IRANIENNE AUJOURD'HUI

Les différentes forces sociales	158
Un pays multi-ethnique	161
La situation des femmes	163

UN MOUVEMENT OUVRIER EN RECONSTRUCTION

Les luttes et les droits des salariés	168
Entretien avec Mahmoud Saléhi	173
Le testament de Farzad Kamangar	178
L'exemple des syndicats de Vahéd et Haft-Tapeh	181
Lettre à l'ONU de trois syndicats iraniens	184

LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN DE LA DIASPORA IRANIENNE

SSTI	186
IASWI	188

L'ACTION DE DIVERSES ASSOCIATIONS

Amnesty international	189
Le blog Soliran	193

DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Intervention du représentant de SSTI au congrès de l'Union syndicale Solidaires	194
Affiches d'appel à la réunion publique du 16 mars	197

Quelques repères

Trois fois plus vaste que la France, l'Iran est un pays montagneux et en partie désertique. La carte qui suit est également disponible en couleur à la fin de cette revue.

Sa population était estimée à 74 millions d'habitants en 2010, ce qui en fait un des pays les plus peuplés de la région derrière le Pakistan (177 millions), l'Égypte (81 millions) et la Turquie (75 millions).

La population de l'Iran est musulmane à 90 %. La langue officielle, le persan (ou farsi) s'écrit avec l'alphabet arabe. C'est la langue maternelle d'environ la moitié des iraniens. Un peu moins d'un tiers de la population est par contre turcophone, 9 % sont kurdes, etc.

L'Iran est le quatrième producteur de pétrole au monde et dispose de la deuxième plus grande réserve en gaz naturel.

« Guide suprême » (chef de l'État, fonction à vie) : Ali Khamenei

« Président » (chef du gouvernement) : Mahmoud Ahmadinejad

Peine de mort : maintenue

Espérance de vie : 73 ans

Taux d'alphabétisation des adultes : 85 %

Taux d'urbanisation : 68 % (2007)

Nombre d'enfants par femme : 1,78 (2008)

Pourcentage de femmes parmi les étudiants : 52,4 % (2006-2007)

Une brève histoire de l'Iran moderne

par HOUSHANG SEPEHR*

L'Iran, appelé la Perse avant 1934, joue depuis des siècles un rôle charnière entre le monde arabe, la Turquie, le sous-continent indien (colonisé jusqu'en 1946 par la Grande-Bretagne) et le Caucase (dominé par la Russie jusqu'en 1989).

LI'IRAN AVANT LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Au XIX^e siècle et au début du XX^e le royaume perse, dont le monarque porte le titre de Chah, échappe à la colonisation directe du fait de l'équilibre des forces entre deux grandes puissances prédatrices :

- La Russie qui s'implante dans le Nord du pays ;
- La Grande-Bretagne, qui contrôle le Sud-Est, exporte ses produits manufacturés, aux dépens des marchands et artisans iraniens (bazaris) étroitement liés aux religieux musulmans chiites. À l'initiative de chefs religieux une révolte victorieuse a lieu en 1890 contre le monopole britannique sur le tabac.

En 1901, un britannique obtient une concession de recherche pétrolière qui débouche, en 1908, sur la découverte d'un gigantesque champ de pétrole. Des investisseurs de ce pays créent alors pour l'exploiter l'Anglo-Persian Oil Company (APOC), l'ancêtre de l'actuel BP (British Petroleum).

La révolution constitutionnelle de 1906-1911

Elle se situe dans la foulée de la révolution russe de 1905. Le Chah doit accepter l'instauration d'une Constitution et d'un Parlement limitant étroitement les pouvoirs du monarque. Les premiers syndicats ouvriers voient le jour, notamment dans l'imprimerie et le textile.

En 1907, un accord russo-britannique est conclu sur le partage de la Perse en zones d'influence. S'appuyant sur celui-ci, l'armée russe bombarde le Parlement en 1908, puis en 1911 la ville de Tabriz qui s'était soulevée.

Le gouvernement perse s'incline : il renvoie le Parlement et le Chah rétablit son autorité.

La première guerre mondiale

La Perse est un champ de bataille pour les belligérants. La marine de guerre britannique devient l'actionnaire majoritaire de la compagnie pétrolière APOC.

Les mobilisations d'après-guerre

Suite à la révolution russe de février 1917, soldats russes et démocrates iraniens fraternisent. Des grèves ont lieu et une centrale syndicale est créée.

Le pouvoir soviétique issu de la révolution d'octobre renonce aux anciens traités, annule la dette et retire ses troupes (janvier 1918).

Les dissidences régionales se multiplient (Kurdistan, Azerbaïdjan, Guilan). En mai 1920, est fondée la République du Guilan aux mains de petits fermiers, de religieux et de communistes.

La mise en place de la dynastie Pahlavi

Le colonel Rezâ Khân prend le pouvoir à l'instigation des britanniques qui veulent empêcher la contagion bolchévique (février 1921). Il abat la République du Guilan (septembre 1921), emprisonne ou contraint à l'exil les militants communistes et syndicaux.

En 1925, Rezâ Khân dépose la dynastie en place depuis 1779, et se proclame Chah.

Le nouveau Chah bâtit une armée moderne, développe des infrastructures, centralise l'État au détriment des chefs de tribus et du clergé chiite qui est brutalement réprimé. Il veut imposer le port de vêtements européens. Le port du voile est autoritairement interdit aux femmes (1936).

Malgré la répression, un mouvement ouvrier clandestin parvient à organiser des grèves, notamment dans l'industrie du pétrole.

LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE ET SES SUITES

Face aux sympathies du Chah pour le régime nazi, les troupes britanniques et soviétiques occupent l'Iran à partir de juin 1941. Reza Chah est contraint d'abdiquer en faveur de son fils Mohammed Reza. Le gouvernement et l'armée iranienne passent progressivement sous l'hégémonie totale des USA.

Conformément aux accords de Yalta, l'URSS n'a pas pour projet la remise en cause du régime iranien et de la mainmise occidentale. Elle s'engage à retirer ses troupes contre la promesse d'une participation majoritaire dans le capital d'une compagnie pétrolière.

Les mobilisations d'après-guerre

À Isphahan, des ouvriers s'emparent de réserves de grains et enclenchent une grève générale (janvier 1944). Une République autonome d'Azerbaïdjan est proclamée (22 novembre 1945), ainsi qu'une République kurde (22 janvier 1946).

En juillet 1946, dans le Khouzestan, 60 000 travailleurs font grève pendant 4 jours pour des revendications économiques, mais également contre le gouvernement militaire de la province et le contrôle britannique.

L'apogée du parti Toudéh

Suite à l'abdication de Reza Chah, de nombreux militants sont sortis de prison. Des anciens du Parti communiste et des premiers syndicats, ainsi que des intellectuels emprisonnés par le Chah fondent en octobre 1941 le parti Toudéh. Celui-ci devient le seul parti sérieusement organisé à l'échelle du pays. Ses militants

dirigent une confédération syndicale regroupant jusqu'à 400 000 membres. Il bénéficie du mécontentement social et du prestige de l'Union soviétique.

Le parti prône une « voie parlementaire légale vers le changement social ». En août 1946, trois membres du Toudéh entrent au gouvernement.

La contre-offensive réactionnaire

Les trois ministres communistes sont chassés du gouvernement dès octobre 1946. Une répression brutale a lieu contre les syndicalistes. Le Toudéh est interdit en 1949.

Une offensive militaire est lancée contre les républiques autonomes après le départ de l'armée soviétique.

La tentative nationaliste

C'est désormais le mouvement nationaliste qui est sur le devant de la scène. Son leader, Mossadegh, a le soutien des marchands du Bazar, du clergé, de la petite bourgeoisie éduquée à l'occidentale et des masses urbaines pauvres.

Suite à la multiplication des grèves, le Chah appelle Mossadegh comme Premier ministre (29 avril 1951). Celui-ci fait voter la nationalisation du pétrole, déchaînant l'enthousiasme de la population.

Les compagnies britanniques et américaines organisent alors le blocus du pétrole iranien. En réaction, des manifestants s'en prennent aux symboles de la présence occidentale.

En juillet 1952, une crise éclate entre le Chah et Mossadegh pour le contrôle de l'armée. Ce dernier reçoit le soutien de la population de Téhéran qui affronte l'armée et ses tanks pendant cinq jours. Le clergé chiite retire alors son soutien à Mossadegh et se range aux côtés du monarque.

De son côté, la CIA organise un coup d'État (19 août 1953). Mossadegh est jeté en prison et une répression impitoyable s'abat notamment sur le Toudéh qui avait soutenu Mossadegh.

UN QUART DE SIÈCLE DE DICTATURE DU CHAH (1953-1979)

La politique du Chah

Les compagnies américaines se voient octroyer, en 1954, la mainmise sur 40 % de la production pétrolière. Elles réalisent par ailleurs de substantiels profits en équipant l'armée du Chah. Créée en 1957 avec l'aide de la CIA, la Savak (police politique) fait régner la terreur.

À partir de 1962, sous le nom de « révolution blanche », une réforme agraire d'ampleur met fin au mode de production traditionnel à la campagne. Une grande partie des produits alimentaires est désormais importée. Des millions de petits paysans sont expulsés de leurs terres et affluent vers les bidonvilles des villes.

Les inégalités sociales s'accroissent. On assiste à un enrichissement sans précédent des sommets de l'État, particulièrement après la hausse du prix du pétrole de 1973.



Manifestation contre le Chah, en 1952 à Téhéran, devant le Parlement.
Sur la banderole on lit : « Pas touche à notre Nation ! ».

L'opposition religieuse

Le clergé est la seule force indépendante du régime qui parvient à sauvegarder son implantation. Il réussit, tant bien que mal, à s'organiser grâce notamment au fait que les mosquées ne sont jamais investies par les forces de sécurité du régime monarchique. Au début des années 1960, l'ayatollah Khomeiny s'oppose ouvertement d'une part à la réforme agraire, d'autre part au projet de loi électorale. Cette dernière donnait aux femmes le droit de vote, et aux minorités non-musulmanes l'accès aux postes publics. L'arrestation de Khomeiny, le 3 juin 1963, déclenche des émeutes et des manifestations de masse que la Chah fait réprimer dans le sang. En 1964, Khomeiny est condamné à l'exil mais ses disciples continuent à agir clandestinement.

L'opposition de gauche modérée

Démantelé par la répression, le Toudèh souffre de la nouvelle politique de l'URSS qui se rapproche du Chah et commence à signer avec lui des accords commerciaux et de vente d'armes. Le Toudèh réussit néanmoins à maintenir une implantation clandestine à l'Université de Téhéran et dans les grands centres industriels.

L'opposition armée

Au début des années 1960, des intellectuels et des étudiants se réclamant en général du marxisme sont enthousiasmés par les luttes de libération en Algérie,

au Vietnam et à Cuba. Suite aux événements de 1963, ils ne voient pas d'autre issue que la lutte armée.

- Les Fédayines du peuple sont en partie animés par des militants originaires du Toudèh et de la gauche laïque du mouvement nationaliste de Mossadegh. Ils se réclament du mouvement communiste et ouvrier international ;
- Les Modjahédines du peuple se réclament à la fois de l'islam chiite et du socialisme.

À partir de 1971, les Fédayines du peuple et les Modjahédines du peuple se lancent dans la lutte armée et subissent des lourdes pertes. Ultérieurement, les Moujahédines du peuple se scindent en deux. La majorité se proclame « marxiste-léniniste », abandonne le nom des Modjahédines et, très peu de temps après, la lutte armée.

Aucunes de ces organisations n'a des relations organiques avec les travailleurs iraniens. Néanmoins, après la période révolutionnaire, les Fédayines et les Modjahédines du peuple forment, de loin, les principales forces organisées en dehors des pro-khomeynistes.

La montée des mécontentements

La petite-bourgeoisie traditionnelle (le bazar) se sent marginalisée par la Chah qui, de plus, la désigne souvent comme bouc émissaire.

De nombreux intellectuels ne supportent plus les atteintes aux droits de l'Homme. Les universités sont en effervescence.

Les grèves se multiplient et la population des bidonvilles se mobilise contre les expulsions.

Les partisans de Khomeiny sont les seuls à être en capacité de donner un cadre crédible à ce refus du régime en place.

REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION (1979)

Les signes avant-coureurs

Les manifestations d'étudiants n'ont jamais cessé pendant la dictature du Chah. À l'été 1977, des mouvements de révolte se produisent dans les bidonvilles de la périphérie de Téhéran contre la démolition de leurs habitations par les autorités.

Le 7 janvier 1978, des étudiants en théologie sont mitraillés lors d'une manifestation protestant contre un article dans un journal pro-gouvernemental insultant Khomeiny. Il en ira de même 40 jours plus tard.

À partir de mars 1978, les populations pauvres des villes font grève et manifestent.

La loi martiale est décrétée suite au massacre du 8 septembre où les forces de sécurité tirent sur les manifestants faisant des centaines de morts.

En octobre, les grèves ouvrières se multiplient et prennent une tournure de plus en plus politique.

Dans le secteur du pétrole, se mettent en place des comités de grève qui organisent nationalement la baisse puis l'arrêt de la production ainsi que le blocage

des exportations. En janvier 1979 est fondé un syndicat national des travailleurs du pétrole regroupant 65 000 membres et qui entame une autogestion de cette branche d'industrie.

Début novembre, les étudiants et lycéens entrent massivement en lutte.

Toutes les forces politiques d'opposition se rangent derrière Khomeiny.

Finalement, le Chah part en exil le 16 janvier 1979, et le 1^{er} février Khomeiny revient au pays triomphalement.

Le renversement du régime monarchique

Alors que Khomeiny cherche à négocier une transition en douceur, une insurrection populaire a lieu à Téhéran du 9 au 13 février 1979. Elle débouche sur l'abolition de la monarchie.

On assiste dans les entreprises à une explosion de comités, de syndicats et de conseils ouvriers (Chora en persan). Ces derniers entendent exercer un contrôle sur la production ou encore enquêter sur les contrats conclus avec des sociétés étrangères.

C'est dans un tel contexte que le nouveau gouvernement décrète la nationalisation totale du pétrole (26 février), puis la nationalisation de l'industrie (16 juin).

La mise en place de la République islamique

Le gouvernement khomeyniste mené par Barzagan commence par désarmer la population et procéder à une épuration minime de l'armée. La nouvelle police politique (Savama) comporte nombre de membres de celle du Chah (Savak). L'ancien appareil de répression ayant été formé par les USA, Khomeiny le contrebalance toutefois par des milices islamiques, dont les Gardiens de la révolution (Pasdaran).

Le référendum de mars 1979 instaure une République islamique, avec le soutien du Toudèh et des Modjahédines du peuple. Le pouvoir politique est désormais sous le contrôle étroit des autorités religieuses, qui dressent notamment la liste des candidats autorisés à se présenter aux élections, peuvent démettre le Président de ses fonctions et ont le pouvoir d'invalider les décisions du Parlement. Les religieux ont également la mainmise sur l'armée, la radio et la télévision d'État. Les femmes manifestant à l'occasion du 8 mars 1979 sont violemment agressées par des militants islamistes. Pendant l'été 1979, la liberté de la presse est attaquée par le pouvoir. L'intervention de l'armée et des Gardiens de la révolution contre les kurdes fait des centaines de morts. Les organisations de gauche sont interdites et leurs locaux attaqués.

Mais la crise avec les USA résultant de l'occupation, à partir du 4 novembre 1979, de leur ambassade par des étudiants khomeynistes jette à nouveau l'essentiel des organisations de gauche dans les bras du régime.

PLUS DE TRENTE ANS DE DICTATURE ISLAMISTE

Son histoire est en partie rythmée par la succession des Présidents de la république agissant sous le contrôle étroit des autorités religieuses.

Bani-Sadr (1980-1981)

Elu en janvier 1980, Bani-Sadr procède à une réforme agraire (mars 80). Il poursuit la répression contre les kurdes. Les milices islamistes agressent les étudiants, et à partir d'avril, les universités resteront fermées pendant deux ans.

Le 22 septembre 1980, l'Irak de Saddam Hussein attaque militairement l'Iran. Saddam Hussein veut notamment se poser comme le nouveau relais des puissances occidentales dans la région. Bani Sadr est rapidement destitué par les autorités religieuses (21 juin 81).

Khâmenei (1981-1988)

La guerre avec l'Irak va durer 8 ans (de septembre 1980 à août 1988). Les estimations des pertes en vies humaines varient de 600 000 à 1 200 000 iraniens, et de 250 000 à 400 000 irakiens. Cette guerre facilite la stabilisation du régime iranien, mais le pays en sort exsangue économiquement.

Profitant de l'élan nationaliste provoqué par l'invasion Irakienne, le régime islamique établit un climat d'état de siège. Les travailleurs qui osent revendiquer sont mis au ban de la nation. À partir de juin 1981, les Modjahédines du peuple sont physiquement exterminés, les organisations d'opposition de gauche subissent de très lourdes pertes, puis le parti Toudeh et les « Fedayines- majoritaires », jusqu'ici alliés indéfectibles de l'État islamique, sont à leur tour démantelés (février 83).

À noter que Moussavi, qui se présentera en 2009 comme l'homme du changement, est Premier ministre de 1981 à 1989, période pendant laquelle plus de 30 000 opposants de gauche ou Modjahédines sont exécutés.

Rafsanjâni (1988-1997)

Aux élections présidentielles de 1988, deux candidats seulement ont eu le droit de se présenter, et Rafsanjâni recueille 96 % des suffrages exprimés !

En 1989, suite au décès de Khomeiny, l'ancien président Khâmenei devient le Guide suprême.

Le pouvoir renforce son appareil de répression sur le lieu de travail par le biais de « Conseils islamiques du travail » et en redonnant vie aux « Maisons des travailleurs » datant de la période du Chah.

La mise en place d'une politique néolibérale et son cortège de privatisations s'accompagne du développement de la corruption : d'après le magazine américain Forbes, le Président Rafsanjâni et la famille auraient mis la main sur des pans entiers de l'économie du pays.

Le mécontentement de la population est tel qu'aux élections de 1997, le candidat lié au clan au pouvoir ne recueille que 25 % des suffrages.

Khâtami (1997-2005)

En votant pour Khâtami à 69 %, les électeurs avaient montré leur volonté de changement. Cet ancien ministre recherche l'appui des couches moyennes urbaines et se heurte à l'opposition des courants religieux les plus conservateurs.



Manifestation à Téhéran en 2009

Lors de son premier mandat, une détente a lieu avec les puissances occidentales. Le président Bush y met un terme dans les mois qui suivent l'attentat du 11 septembre 2001. La tension s'amplifie à partir de 2003 autour de la question du nucléaire iranien.

Les élections présidentielles de 2005 voient la victoire imprévue d'Ahmadinejad.

Ahmadinejad (2005-)

Le nouveau président s'appuie d'une part sur la partie la plus conservatrice du clergé chiite, d'autre part sur les Pasdarans dont il est lui-même issu. Ahmadinejad consolide considérablement le pouvoir politique et économique de ces derniers.

Utilisant un discours nationaliste et tiers-mondiste, Ahmadinejad se présente volontiers comme le président des pauvres et des laissés pour compte. Simultanément, il réprime violemment les travailleurs, les femmes et les minorités nationales.

Un mouvement ouvrier commence néanmoins à se reconstituer à partir de 2004 avec notamment le « Comité de coordination pour aider à la création d'organisations ouvrières » présidé par Mahmood Saheli, le syndicat des autobus de la région de Téhéran (Vahed) présidé par Mansour Ossaloo, ou le syndicat de la sucrerie Haft-Tappeh.

La condamnation par l'ONU de la politique nucléaire de l'Iran (décembre 2006) se traduit par un boycott économique qui aggrave considérablement la vie quotidienne de la grande majorité de la population.

En 2009, voter pour l'ancien Premier ministre Moussavi apparaît à beaucoup comme un moyen de s'opposer à Ahmadijad. Accusant le pouvoir d'avoir truqué les élections présidentielles, des millions d'iraniens et d'iraniennes déferlent dans les rues. Ils sont impitoyablement réprimés.

Mais contrairement à la propagande et aux attentes du cercle proche du Guide Suprême, cette répression ne permet pas le resserrement des liens entre les différentes factions conservatrices. Au contraire la défaite des « réformateurs pro-régime islamique » (c'est ainsi que les pro-Moussavi se nomment !) attise les rivalités entre différents centres du pouvoir islamique. Les pro-Ahmadijad profitent de l'occasion pour pousser leurs projets néo-libéraux de privatisation et d'élimination des prix subventionnés des denrées de première nécessité. Ils se heurtent, à l'Assemblée islamique et dans les médias, aux pro-Laridjani (les frères Laridjani occupent respectivement les postes de Président de l'Assemblée islamique et de chef du pouvoir judiciaire). Les escarmouches entre les partisans de ces principales forces conservatrices font la une des journaux. La crise au sommet se manifeste sous un autre angle.

* Houshang Sépéhr est un des animateurs de l'association SSTI.

Les éléments de ce texte sont essentiellement tirés de l'article d'Houshang Sépéhr paru dans la brochure « *Cent ans de dictature : l'histoire contemporaine de l'Iran sous les deux régimes monarchique et islamique* » publiée par l'association « Solidarité socialiste avec les travailleurs iraniens ».

http://www.iran-echo.com/echo_pdf/rapport_cent_ans.pdf

Le contexte économique

L'économie iranienne souffre de tous les maux communs aux pays dits du « tiers-monde » ou du « sud ».

Le développement du capitalisme y a été difforme et inégal : certains secteurs sont très en avance, tandis que d'autres sont en retard ou pas du tout développés.

Au début des années 1960, la réforme agraire patronnée par les USA a vu le passage d'une économie agraire à une économie capitaliste. Le pays a ensuite connu une période de croissance économique aidée par le boom des prix du pétrole. La crise mondiale de 1974-1975 s'est ensuite propagée en Iran et a été suivie de la révolution de 1979. Celle-ci a bouleversé à son tour les rapports entre les différents secteurs d'économie.

Monarchique ou islamique, l'Iran est un État rentier dont la plus grande partie des recettes budgétaires provient des ressources pétrolières (70 % en 2007-2008).

Les réserves identifiées de l'Iran atteignent actuellement l'équivalent de 137,62 milliards de barils, correspondant à 84 ans d'extraction à volumes constants. L'Iran est le deuxième producteur mondial et le quatrième exportateur de pétrole.

En 2007-2008, le pétrole brut a représenté 85 % des recettes d'exportation. Et pourtant l'Iran importe annuellement 24 milliards de litres d'essence faute de capacité de raffinage suffisante à cause d'un manque chronique d'investissement dans cette activité.

Après la révolution de 1979, la part de l'État dans l'économie a augmenté suite à la nationalisation des biens détenus par la famille royale et la grande bourgeoisie bureaucratique liée à la cour royale.

La grande majorité de ceux-ci a été accaparée par la « Fondation des Dëshérités » qui est devenue un véritable « troisième secteur » de l'économie.

Le président de cette Fondation est nommé par le Guide Suprême et ses comptes ne sont pas accessibles aux contrôleurs d'État.

Au début, son patrimoine était de 20 milliards de dollars répartis en 140 usines, 470 sociétés agro-industrielles, 100 sociétés de BTP, 64 mines et 250 sociétés commerciales.¹ Peu à peu, au cours de la décennie suivante, certains de ces biens ont été transférés aux proches des grands ayatollahs, et ce, en toute opacité.

Pendant la guerre avec l'Irak (1980-1988) toute l'économie a été mise au service de l'importation de matériel militaire, au détriment de la satisfaction des besoins de la population. L'emploi a considérablement baissé pour une série de raisons : la politique de boycott sur les produits intermédiaires appliquée par les pays occidentaux, la progression faramineuse du prix des importations du fait de

l’embargo, la spéculation liée à l’explosion du marché noir, ainsi que l’impossibilité pour l’État iranien d’utiliser les circuits classiques de crédit. La classe ouvrière a été touchée de plein fouet et l’économie « parallèle » a prospéré.² La période des présidences de Rafsandjani 1989-1997 dite de « Reconstruction » est en fait celle où la politique économique du pays fut calquée sur les recettes néolibérales concoctées par le FMI et la Banque Mondiale. Cette politique continua sous Khatami (1997-2005). Au moment de l’élection d’Ahmadinéjad au printemps 2005, après des années de débats et de querelles internes au régime, sur ordre de du guide suprême Khaménei, le Principe 44 de la Constitution a été changé afin de faciliter le démembrement en profondeur du secteur public. Celui-ci stipulait en effet que : « *Le secteur public comprend toutes les grandes industries de base, le commerce extérieur, les grandes mines, la banque, les assurances, l’approvisionnement en énergie, les barrages et les grands réseaux d’aqueducs, la radio et la télévision, les « poste, télégraphe et téléphone », l’aviation, les lignes maritimes, les routes et les chemins de fer, etc., qui sont à la disposition de l’État sous forme de propriété publique* ».

Durant toute cette période 1989-1997, une vague de privatisation sans précédent est lancée, et jusqu’à 70 % des sociétés publiques sont privatisées « à la Eltsine » en dehors de tout contrôle officiel, donc sans aucune transparence.

Dans un processus parallèle, depuis la fin de la guerre Iran-Irak, les *Pasdarans*, c’est-à-dire l’armée idéologique du régime, sont autorisés à « faire des affaires ». Profitant de la vague néolibérale qui frappe le pays, ils prennent une place prépondérante dans la sphère économique. Pendant le passage d’Ahmadinéjad, ex-*Pasdar*, à la mairie de Téhéran (2003-2005) les sociétés liées aux *Pasdarans* ont obtenu la réalisation de plusieurs projets dont l’autoroute, le métro etc. (2,2 milliards de dollars). Avec l’élection d’Ahmadinéjad comme président en 2005 La suprématie des *Pasdarans* est à son comble : la moitié des ministres sont des militaires et 70% des sous-secrétaires des ministères sont composés des commandants du corps des *Pasdarans* ou de leurs proches.

Désormais, les *Pasdarans* occupent une place s’étendant à tous les domaines de l’appareil d’État. Ils sont présents de la tête des ministères aux postes à responsabilités économiques.

Behrooz Farahany

1. Behdad, Sohrab. « From Populism to Economic Liberalism : The Iranian Predicament ». *The Economy of Iran : The Dilemma of an Islamic State*. Ed. Parvin Alizadeh. New York : I.B. Tauris

2. Pour une présentation détaillée de cette crise voir Marie Ladier-Fouladi, « Population et politique en Iran – De la monarchie à la République islamique », Paris, INED, Cahiers n° 150, INED-PUF, 2003.

L'empire économique des Pasdarans

Selon le blog de Moussavi (candidat malheureux aux élections présidentielles de 2009) le complexe Khatam ol-Anbiya possède plus de 800 sociétés enregistrées. Elles sont actives dans les domaines suivants :

– Industrie militaire : l'organisation des industries militaires créée par le régime du Chah en 1963, englobait plusieurs sociétés dont « l'Industrie Électronique d'Iran », l'« Industrie Avancée » etc. Après la chute du Chah, ce complexe fut unifié sous le nom « d'industrie de Défense », et le Guide Suprême a confié tous les droits aux *Pasdarans*. Actuellement, cette industrie fabrique des produits allant de biens d'usage domestique, aux fusées et missiles, et ce, toujours en toute opacité.

– Construction et Développement : Ghorb (nom abrégé du holding des Pasdarans) est actif dans les projets de construction des routes, barrages, mines, infrastructures d'irrigation, et off-shore. Le directeur de son Conseil d'administration n'est autre que le général *pasdar* Djafari. Sur son site, on peut lire qu'au 26 juin 2006, ce complexe a réalisé plus de 1 200 projets, et que 250 grands projets sont en cours pour un total de 12 milliards de dollars.

– Pétrole et Gaz : en juin 2005, le complexe Ghorb a signé le projet des 15^e et 16^e phases du champ pétrolier « Pars-Jonubi » sans aucun appel d'offre. Le complexe vient également de signer récemment un projet de construction de 600 kilomètres de pipeline vers l'Inde pour 2,2 milliard de dollars. Sous le premier mandat d'Ahmadinéjad, les Pasdaran ont signé plusieurs projets pour une valeur de 7 milliards de dollars.

– Communications : pendant l'été 2009, le consortium « Tossée Etémad Mobin » a pris le contrôle de plus de 50 % de la société « Communication d'Iran » sans aucun appel d'offre et sans transparence. Coût des transactions : 8 milliard de dollars.

Les *Pasdarans* ont récemment lancé le projet de transformation en banque des deux caisses de crédit de « bienfaisance » des *Pasdarans* et des *Bassij*. Un autre projet a été signé début novembre 2009. Il s'agit de la construction du chemin de fer autour de Chah-Bahar (Sud-est) pour 2,5 milliards de dollars.³

Ces chiffres montrent que dans le secteur « privé », les Pasdarans sont devenus une force essentielle sur les plans politique, idéologique et économique. Cette situation n'est pas étrangère à la crise actuelle qui secoue le pays depuis l'élection truquée d'Ahmadinéjad en juin 2010.

3. Voir l'article de B. Aréfi et B. Farahany dans *le Monde Diplomatique* de février 2010.

La peine de mort en Iran

La prison, la torture (justifiée comme châtement ordonné par Dieu) et la peine de mort contre les « ennemis de Dieu », font partie des fondements de l'État islamique iranien.

Dès son avènement, le régime a été impitoyable envers ses opposants. Cette répression constante a toujours été accompagnée de phases sanglantes comportant l'utilisation massive de la peine capitale.

Deux chercheurs iraniens, Hassan Makarémi et Nader Vahabi ont publié des études sur ces sujets dont nous publions ci-dessous des extraits.

SOUS LE RÉGIME ISLAMIQUE L'EXECUTION DE PRISONNIERS SE DECLINE EN SIX ETAPES

Première étape : les responsables politiques et militaires du régime du Chah

Ces exécutions ont commencé au milieu du mois de février 1979 et se sont poursuivies jusqu'en octobre. Leur nombre total s'élève à environ 500 personnes.

Deuxième étape : les militaires liés au coup d'État de Nojeh

Le 7 juillet 79 un groupe d'officiers des trois armes avait préparé un coup d'État, depuis la base militaire de Nojeh à l'ouest de l'Iran. Leur réseau a été repéré et ses membres ont tous été jugés sur le champ par un tribunal militaire. Le nombre d'exécutés s'élevait à environ 200.

Troisième étape : les minorités religieuses

Depuis l'avènement de la République islamique, les religions non chiites (zoroastriens, juifs, chrétiens, sunnites, bahaïs) ont été victimes de la répression. L'ensemble des croyants non chiites n'ont pas été libres de pratiquer leur culte et d'exprimer librement leurs croyances. Le régime a imposé le port du foulard aux femmes, musulmanes ou non.

L'archevêque Dibadj, âgé de 59 ans, a par exemple été emprisonné durant 9 ans, puis exécuté en 1993.

La même année, l'archevêque Houspian Mehr, âgé de 48 ans en 1993 a été enlevé et assassiné. Ces deux affaires ont fait l'objet de protestations internationales.

Il n'y a pas de chiffre exact concernant les opposants religieux exécutés par le régime.

Quatrième étape : exécutions de masse pendant la guerre avec l'Irak (1981-1988)

Suite au limogeage du Premier ministre Bani Sadr en juin 1981 et à la répression de la manifestation pacifiste du 20 juin 1981, une forte terreur a régné dans tout le pays. Pendant les cinq mois qui ont suivi, on a compté chaque jour entre 100

et 150 exécutions. Sur l'ensemble de cette période, le nombre d'exécutés s'élève à 2 665. Il atteint 12 500 en 1984.

Ces exécutions ont notamment concerné divers militants de gauche et des personnalités indépendantes.

Cinquième étape : massacre de prisonniers politiques pendant l'été 1988

Après acceptation de la résolution 598 de l'ONU mettant fin à la longue guerre contre l'Irak, les prisons du pays ont été « purgées » de leurs prisonniers politiques. À défaut de pouvoir s'appuyer sur un recensement officiel ou sur des investigations auprès des familles et dans les fosses présumées, il est difficile d'avoir une estimation exacte du nombre de prisonniers exécutés en quelques dizaines de jours et enterrés dans des fosses communes.

En 1990, *Amnesty International* a établi ce nombre à 2 500 victimes.

Depuis, la collecte d'informations auprès des familles par les partis politiques dont les membres étaient concernés ou par des militants des droits de l'Homme, a permis d'établir des listes nominatives de 4 000 à 5 000 victimes. Cette information a fait l'objet de dénégations des autorités iraniennes et d'un silence orchestré. La majorité de ces exécutés, a été éliminée en l'espace de quelques mois en 88 sur la base d'une fatwa de Khomeiny les accusant d'activités subversives pilotées depuis l'étranger.

Il est important de signaler que le caractère sommaire des ces exécutions était tellement visible que Montazari, considéré à l'époque comme le futur successeur de Khomeiny, avait vivement protesté.

Sixième étape : les exécutions de 1988 à nos jours

Dans un rapport publié à Londres le 20 avril 2006, Amnesty International a révélé que plus de 20 000 condamnés à mort attendaient leur exécution dans le monde et que 94 % des 2 148 exécutions officielles perpétrées en 2005 ont eu lieu dans les quatre pays suivants : les États-Unis, l'Iran, la Chine et l'Arabie Saoudite.

Selon une estimation, environ 2 000 personnes auraient été exécutées dans les 15 ans ayant suivi la disparition de Khomeiny en 1989.

Tableau 1 : les six étapes des exécutions de prisonniers

Les cibles	Nombre approximatif d'exécutés	Dates
1 Des responsables du régime du Chah	500	De février 79 à l'automne 79
2 Tentative de coup d'État de Nojeh	200	Juillet 79
3 Les minorités religieuses	Inconnu	De 79 à nos jours
4 Premières exécutions massives	15 000	Du 20 juin 81 à juillet 88
5 Exécutions massives après la fin de la guerre	12 000	D'août 88 à novembre 88
6 Exécutions de 1988 à nos jours	2 000	De 88 à nos jours
Total	29 700 à 30 000	

LES EXECUTIONS EN DEHORS DES PRISONS

Première étape : l'élimination d'opposants dans les rues

Suite à la chute du Chah, pour la première fois depuis 1953, tous les partis politiques ont pu exister librement. Mais le régime islamiste a organisé des groupes islamistes ultra-violents, les Hezbollahis, pour attaquer les meetings, les librairies et les locaux des forces de gauche.

La plupart du temps ces groupes étaient composés de 50 à 200 personnes, toujours vêtus en civil. Ils ont assassiné environ 80 personnes dans les rues entre début 1979 et juin 1981. Aucune arrestation n'a été opérée parmi eux.

Deuxième étape : la répression ethnique

De mars à octobre 79 des émeutes sociales et politiques ont éclaté dans les régions peuplées de minorités ethniques : Sanandadj, Mohabad, Torkman Sahra et le Khouzestan.

L'unique réponse du régime face à ces émeutes a été la répression. À titre d'exemple, au printemps 1979, un tribunal de fortune a été créé dans le désert afin d'exécuter immédiatement les émeutiers.

On ne dispose pas du nombre exact de personnes exécutées.

Troisième étape : les assassinats en chaîne

Avant 1989, les condamnations à la peine capitale résultaient d'un décret religieux édicté par Khomeiny. Après sa mort, personne ne disposait de sa légitimité religieuse et politique. De ce fait, le nombre de condamnations commença à baisser. D'autres méthodes furent alors mises en place. À titre d'exemple, sous la présidence de Khatami (1997-2005), environ 10 assassinats ont été organisés par une bande de terroristes issus du service des renseignements. Parmi les premières victimes de ces assassinats figurent Dariuch Frouhar et sa femme Parvaneh, ainsi que quelques écrivains.

Ces bandes, baptisées « bandes cachées » du ministère des renseignements ont kidnappé des gens dans la rue, les ont assassinés et ont abandonné leur cadavre dans le désert.

Le nombre de ces assassinats s'élève à environ 80 personnes.

Quatrième étape : l'assassinat d'opposants en exil

Depuis l'avènement de la République islamique, le pouvoir a essayé d'envoyer certains membres des services de renseignements à l'étranger pour chasser les opposants. Le but du régime était d'effrayer les opposants et de les empêcher d'agir politiquement contre le régime depuis l'étranger. Parmi les personnalités ayant été assassinées à l'étranger, on peut citer, Shah Pour Bakhtiar (le dernier Premier ministre du Chah) et Abderrahmane Ghassèmlou (le leader du parti démocrate du Kurdistan), les écrivains Mohamad Mokhtari et Mohamad Jafar Pouyandeh. Le nombre d'opposants assassinés à l'étranger s'élève à environ 200.

Tableau 2 : les quatre étapes d'assassinats hors des prisons

Les cibles	Nombre approximatif d'exécutés	Dates
1 Dans les rues	80	De mars 1979 à juin 1981
2 Minorités ethniques	Entre 5 000 et 6 000	De 1979 à nos jours
3 Assassinats en chaîne	80	Depuis 1989
4 Assassinats à l'étranger	200	De 1979 à nos jours
Total	Entre 5 000 et 6 360	

Le total des personnes assassinées dans les prisons et en dehors des prisons serait donc situé entre 34 700 et 36 380.

MONTÉE SANS PRÉCÉDENTE DU NOMBRE DE PENDAISONS

L'Iran est au deuxième rang derrière la Chine pour le nombre d'exécutions dans le monde. Un nouveau record a été battu en 2011 avec 639 exécutions, contre 468 en 2007, 406 en 2008, 419 en 2009 et 345 en 2010.

Selon le régime iranien la plupart auraient été condamnés pour des trafics de drogue. Mais des associations de défense des libertés soulignent que plusieurs exécutions au moins ont concerné des militants des droits de l'Homme. En ce qui les concerne, les autorités iraniennes ne fournissent aucune statistique concernant le nombre d'exécutions annuelles, ni aucune information sur les personnes condamnées à mort.

Source : *Echo d'Iran n°14 (mars 2012) www.iran-echo.com/echo_pdf/echo14.pdf*

1. Contrairement à d'autres minorités comme les chrétiens, juifs et zoroastriens, reconnues comme communautés religieuses, les autorités religieuses chiites, sans exception, considèrent les baháís comme « hérétiques » et condamnés à disparaître. Sous le régime des ayatollahs la minorité bahá'í est systématiquement pourchassée, harcelée, emprisonnée et éliminée. Les rapports d'Amnesty International parlent de plus de 200 exécutions de bahá'ís.

Crise au sommet sur fond de crise sociale

par **BEHROOZ FARAHANY***

UNE SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE CATASTROPHIQUE

En décembre 2010, a été mis en place une réforme des subventions aux produits de première nécessité, dans la droite ligne des dogmes néolibéraux du FMI. Résultat, les prix ont explosé et le niveau de vie des salariés a un peu plus chuté.

Ce phénomène n'a pas été réellement atténué par les tentatives du gouvernement Ahmadinéjad d'amortir la chute en l'étalant sur 5 ans les suppressions des subventions sur l'essence, le gazole, le sucre, le blé, le riz, le lait, l'eau et électricité, ainsi qu'en distribuant des aides monétaires aux couches les plus défavorisées. Il voulait ainsi éviter des « émeutes de la faim » semblables à ce qui s'est passé partout dans les pays du Sud. Ces aides devaient couvrir 50 % à 70 % des augmentations des denrées et commodités de bases.

Mais comme prévu, l'inflation galopante n'a fait qu'une bouchée de ces aides, et des centaines des milliers de familles sont passées de la pauvreté à la misère. Le chômage a en effet continué à grimper, même d'après les chiffres officiels. Depuis 3 ans le gouvernement Ahmadinéjad a en effet changé les critères de comptabilisation des chômeurs : désormais quelqu'un qui n'a pas de travail fixe mais qui a travaillé une heure par semaine est considéré comme salarié et non pas comme chômeur.

Cependant, même avec cette nouvelle modalité d'évaluation, les chiffres officiels du chômage ont atteint les 14,5 % à l'été 2011. Ils se situent en réalité autour de 20-25 %, selon les calculs d'économistes indépendants. Il faut noter que Ahmadinéjad a pratiquement fermé l'office d'État des statistiques et interdit à quiconque de publier des chiffres macroéconomiques.

Il faut signaler que tous les économistes néolibéraux iraniens qu'ils soient résidents d'Iran ou à l'étranger, ont soutenu cette réforme. De plus, peu après le lancement du programme, le gouvernement iranien a reçu, en août 2011, les félicitations du FMI (à l'instar d'anciens dirigeants qui n'étaient autres que Moubarak et Ben Ali !).

Il faut ajouter à cela l'impact des sanctions unilatérales des États-Unis et de l'Europe qui coupe l'accès du pays au circuit de crédit, et empêche les grandes sociétés industrielles et agroalimentaires de s'approvisionner en produits semi-

finis, pièces détachées nécessaires au fonctionnement de l'outil industriel et autres fournitures industrielles indispensables. Il en résulte un délabrement du tissu économique-industriel, avec une exception pour l'industrie militaire qui, avec un budget dépassant le quart du budget national, ne subit pratiquement aucune restriction.

UNE MONTEE DES LUTTES SOCIALES

Comme l'on pouvait s'y attendre, les travailleurs iraniens sont entrés en résistance, et une vague ininterrompue de grèves et protestations secoue le pays. La grande grève des travailleurs de la pétrochimie du mois de mars 2012, ne constitue que la partie visible de l'iceberg, perçue à l'extérieur de l'Iran. Pendant cette grève contre les sociétés d'intérim et leurs salaires de misère, des milliers des travailleurs ont forcé le patronat à reconsidérer les conditions d'embauche dans ce secteur important de l'industrie iranienne.

Les syndicalistes iraniens ont jusqu'à présent payé, et paient toujours un lourd tribut dans ces batailles. Les arrestations de syndicalistes se multiplient et la tactique de harcèlement qui consiste à arrêter un militant et à ne le libérer que contre une caution démesurée, provoque des dommages financiers considérables et rend la vie impossible à leurs familles. Néanmoins, le nombre des grèves et manifestations de protestation n'a jamais été si élevé que ces derniers temps.

Plusieurs militants du mouvement ouvrier iranien sont en prison. Ils purgent des peines allant de 1 à 6 ans pour leurs activités militantes toujours considérées comme des « atteintes à la sécurité public » !

DES TENSIONS IMPORTANTES AU SOMMET DE L'ETAT

L'épisode de l'occupation de l'ambassade britannique (29 novembre 2011) par « les étudiants » islamistes, en référence à l'occupation de l'ambassade américaine en 1979, est révélatrice de la profonde division qui, une fois de plus, existe au sommet de la République islamique d'Iran.

En réalité, les événements ont infirmé les prédictions de ceux qui clamaient haut et fort « le succès » remporté par le régime islamique dans sa politique d'étouffement du mouvement de protestation post-électoral, en 2009-2010, via une répression farouche et tous azimuts.

Une lutte de pouvoir sans merci est engagée entre différentes factions.

– Le cercle proche de l'ayatollah Ali Khamenei, qui était uni contre le mouvement des réformateurs mené par Moussavi et Karoubi (actuellement en résidence surveillée, et coupés du monde extérieur) a volé en éclats, suite à la politique menée par Ahmadinéjad et ses proches. Ce bloc, dit « des Principalistes », qui se veut garant des principes fondateurs de la république islamique et surtout du principe du règne absolu du Guide Suprême (Vélayat-é-Faghih)

s'est divisé d'abord en deux, puis peu après en plusieurs sous fractions incapables de former un bloc suffisamment uni en vue des élections législatives du printemps 2012. Des élections boycottées par la quasi totalité de l'opposition, et même des réformateurs proches de l'ex-président Khatami.

Khatami, lui-même, a envoyé des signaux contradictoires mais à la fin n'a pas boycotté les élections. Cette prise de position de Khatami a affaibli sa position, déjà précarisée, parmi les « réformateurs ».

– Les conflits se multiplient entre, d'une part le gouvernement d'Ahmadinéjad, et d'autre part le Majlès (parlement islamique contrôlé par la fraction dure des Principalistes d'Ali Larijani, président de l'Assemblée islamique, et son frère Sadegh Larijani, chef du pouvoir judiciaire). Et cela, qu'il s'agisse de délibérer sur les nominations des ministres ou de voter les propositions émanant du gouvernement. D'autre part, les arrestations des proches d'Ahmadinéjad sur base de diverses accusations de corruption, fraude fiscale et même d'abus du pouvoir ont fait la une des journaux à plusieurs reprises !

– Paradoxalement, Ahmadinéjad tente de jouer le rôle de « réformateur de l'intérieur » et, par ce biais, compte attirer une partie des protestataires légalistes et d'autres tendances proches des revendications du mouvement vert pro-Moussavi. Ses propos sur une « approche iranienne » de la lecture de l'Islam, ou ses diatribes contre ceux qui dérangent la vie privée des « gens ordinaires » vont tous dans ce sens.

Après avoir volé les élections de juin 2009 et écrasé le mouvement de masse avec une brutalité extrême, Ahmadinéjad tente maintenant d'usurper le mouvement de grogne des iraniens contre le système islamique, et compte pour cela sur une partie de l'appareil répressif, des technocrates et les déçus du Mouvement vert.

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 2012

L'attitude du pouvoir ne pouvait avoir pour conséquence que d'amplifier d'autant plus la crise déjà sérieuse au sommet du pouvoir. Les élections de l'Assemblée islamique (Majlès Islamique) du mois de mars 2012 ont, une fois de plus, confirmé une réalité que beaucoup d'hommes politiques iraniens ne veulent admettre : le pouvoir réel dans ce pays est détenu par le Guide Suprême. Un pouvoir stipulé, décrit avec détails, et consolidé par des institutions qui sont placées sous le contrôle direct du Guide, sans aucun contrôle extérieur possible. Ni le Président de la république, ni l'Assemblée islamique ni aucune autre institution ne peuvent s'aventurer dans les domaines ou institutions réservés et contrôlés par le Guide Suprême et en premier lieu le puissant corps des Gardiens de la révolution islamique, les infâmes Pasdarans et des organismes économiques contrôlés par ces derniers.

Avec les interventions plus au moins directes de l'ayatollah Khaménei visant à mettre un peu d'ordre dans les rangs, les conservateurs ont largement gagné

ces élections. La très grande majorité des 290 sièges du Majlès ont été « remportés » par des gens se réclamant directement du Guide et affirmant ne reconnaître comme seule « source d'inspiration et d'obéissance » le Guide. Drôle de « députés du peuple » ! Il n'y a que 21 députés qui se réclament timidement du « camp réformateur », tout en faisant allégeance au Guide bien entendu.

Il faut rappeler que le degré de la participation des électeurs reste inconnu. Les chiffres de participation, sujet très sensible, ne sont jamais fiables en Iran et, cette fois-ci, le Guide avait même déclaré qu'il fallait atteindre plus de 60 % de « participation ». Donc avis était donné aux sondeurs et responsables du ministère de l'Intérieur en charge des élections !

De toute évidence la crise au sommet continue mais cette fois-ci, en ce qui concerne les procédures électorales, les forces ultra-conservatrices n'ont laissé aucune chance au hasard, ni aux forces politiques du pays. De toute évidence ils ne voulaient prendre aucun risque de répétition des événements électoraux de 2009.

Le Président Ahmadijnjad paie les frais de cette entrée en lice du Guide Suprême et il sort très affaibli de cette élection. Il n'a pas pu s'imposer dans ces élections, les conflits avec le Majlès Islamique vont continuer de plus belle. Ahmadijnjad va continuer à utiliser le seul moyen qu'il a dans ses mains : les médias officiels sous contrôle de l'État. Il va vilipender ses adversaires sans pouvoir les déloger de leurs positions et sans pouvoir contester les décisions prises ailleurs qu'au gouvernement. Le plus probable est qu'il reste à son poste jusqu'à son terme mais il n'aura aucune possibilité d'influer sur quoi que soit au niveau des orientations politiques majeures.

NB : une première version de ce texte était parue en décembre 2011, il a été complété en septembre 2012.

* Behrooz Farahany, est réfugié politique en France. Il est un des animateurs de SSTI (Solidarité socialiste avec les travailleurs iraniens) www.iran-echo.com

LA SOCIÉTÉ IRANIENNE AUJOURD'HUI

Les différentes forces sociales

La bourgeoisie

Depuis la fin du XIX^e siècle, ses différentes composantes étaient étroitement liées au régime du Chah et aux intérêts occidentaux.

Au début des années 1950, une fraction d'entre elle, derrière Mossadegh, tente de relâcher la mainmise occidentale en nationalisant le pétrole. Cette expérience prend brutalement fin en 1953 par un coup d'État organisé par la CIA qui met en place une dictature implacable autour du Chah. Celle-ci permet un enrichissement conséquent des classes dominantes.

Lorsque la monarchie est à bout de souffle à la fin des années 1970, Shapour Bakhtiar, le dernier Premier ministre du Chah échoue à organiser une transition en douceur. En 1979, une grande partie de la bourgeoisie prend alors le chemin de l'exil avec ses capitaux.

Le discrédit des partis nationalistes et la grande faiblesse des partis de gauche facilitent la prise en main du pouvoir par le clergé.

Autour du régime religieux, une nouvelle couche de possédants se met en place :

- dans les années 1990, le président Rafsanjâni, devient un des hommes les plus riches du pays,
- le pouvoir économique des Pasdarans, très liés au Président Ahmanidejad au pouvoir depuis 2005, ne cesse de se renforcer.

Le Bazar

Constitué autour du commerce traditionnel et de l'artisanat, le bazar a vu son importance économique décroître avec la mainmise de l'Occident, puis la politique du régime monarchique. Il souffre actuellement de l'invasion de produits venant de Chine, le principal partenaire commercial de l'Iran.

Le bazar est traditionnellement étroitement lié au clergé chiite qu'il finance généreusement.

Le rôle spécifique du clergé chiite

Il est traditionnellement lié au bazar dont la situation a été attaquée par le Chah. Grâce à ses moyens financiers importants et à ses réseaux de mosquées, écoles et oeuvres charitables, le clergé a joué le rôle de contre-pouvoir au Chah. Il est simultanément apparu comme le symbole de la résistance à la mainmise occidentale.

En 1979, seule force organisée nationalement à un niveau de masse, le clergé s'est rapidement emparé de la totalité du pouvoir. Il a rapidement verrouillé un dispositif étatique lui permettant de conserver le pouvoir durablement : prééminence du Guide suprême, sélection préalable des candidats autorisés à se présenter aux élections, etc.

Tout en appliquant des programmes économiques ultra-libéraux, le pouvoir religieux n'est pas avare de postures anti-impérialistes : occupation de l'ambassade américaine en 1980 après l'échec de l'offensive contre les kurdes, revendication du droit à l'arme atomique, etc.. Il s'agit avant tout pour le régime de gagner un soutien populaire, isoler ses adversaires intérieurs et rechercher des soutiens internationaux. Suite à la non-stabilisation du clergé en parti politique, les divergences se traduisent depuis par des affrontements entre clans.

La paysannerie

Elle a été remodelée dans les années 1960 par la « révolution blanche » du dernier Chah. Celle-ci a vu la mise en place d'une couche de propriétaires moyens, et un afflux massif des plus pauvres vers les villes. Durant le siècle passé, les paysans n'ont jamais joué un rôle politique considérable en Iran.

Les populations urbaines pauvres

Provenant en grande partie des campagnes, elles s'amassent en ville dans les taudis et les bidonvilles. Elles constituent une main-d'œuvre bon marché pour l'industrie et un vivier potentiel pour le clergé chiite. Ce sont les mobilisations des populations pauvres vivant dans la banlieue de Téhéran contre les projets de démolition des constructions « illégales » qui ont déclenché les premiers mouvements de masse ayant abouti à la révolution de 1979. De nouvelles révoltes pourraient surgir parmi ces populations, vu la misère dans laquelle elles continuent à vivre et les émeutes sporadiques qui secouent ces zones.

La classe ouvrière

Elle est historiquement faible numériquement et peu concentrée, sauf dans l'industrie pétrolière. Elle a connu une croissance importante à partir du milieu des années 1960 avec le développement d'une industrie de montage.

La classe ouvrière a connu plusieurs tentatives de s'organiser syndicalement pendant le xx^e siècle. Elle a joué un rôle capital dans la chute du Chah, avec notamment le blocage de l'industrie pétrolière. Toutes ces tentatives de structuration ont été rapidement brisées par une répression féroce.

Les partis politiques se réclamant de la classe ouvrière ont connu un sort comparable avec notamment la répression contre le PC dans l'entre-deux-guerres puis du Toudèh dans les années 1950. La tradition communiste a été largement discréditée suite aux bonnes relations que l'URSS et de la Chine entretenaient avec le régime du Chah. L'échec des partisans de la lutte armée dans les années 1970 n'a pas permis la refondation de courants marxistes, mais a permis de donner une image positive à la gauche se réclamant de cette tradition.

Au début des années 1980, quand le régime a tenté, une première fois, de changer de fond en comble le Code du travail afin de le baser sur la Charia, la résistance des travailleurs à l'échelle nationale, a forcé le régime à reculer et à abandonner totalement cette idée. Mais peu après, profitant de la guerre avec l'Irak, l'État islamique a écrasé le mouvement ouvrier.

Depuis 2004, on assiste à un développement des luttes ouvrières et des tentatives

de constituer des organisations syndicales. Face à la répression, la solidarité envers elles est plus nécessaire que jamais. L'importance du rôle des travailleurs a pu se vérifier lors des mobilisations de 2009.

La jeunesse étudiante

Elle a toujours été un foyer de la résistance au pouvoir depuis l'époque du Chah et en a payé lourdement le prix.

Dans les années 1960, la jeunesse estudiantine a été le berceau des organisations de la gauche radicale qui se sont lancées dans la lutte armée : Fedayines du peuple (1963), et Modjahédines du peuple (1965). Le régime islamique a tenté de briser le mouvement des étudiants par sa « Révolution culturelle » des années 80, mais l'université est restée un foyer de protestation.

De nos jours, une partie d'entre elle aspire à la démocratie, au mode de vie occidental... et à l'exil. Les jeunes ont eu une place importante dans les mobilisations de 2009. D'après le dernier recensement, 60 % des étudiants sont aujourd'hui des femmes.

L'intelligentsia

Une grande partie des Iraniens ayant fait des études aspire à un changement de régime.

Plusieurs centaines de milliers ont dû s'exiler pour échapper à la répression du temps du Chah, puis celle des mollahs. La littérature politique, de gauche comme de droite, produite par ces exilés est impressionnante et parmi les plus prolifiques des pays de la région du proche et moyen Orient. Ceux qui sont restés au pays ont tenu une grande place dans les mobilisations de 2009.

Les femmes

Souvent présentées comme la « source principale du mal » sur la terre, elles subissent les lois moyenâgeuses et réactionnaires du régime religieux les réduisant officiellement au rang de citoyens de seconde zone. Elles subissent de plus en plus d'actes de violence.

Malgré cela, les femmes symbolisent l'échec de la volonté du régime religieux d'imposer une islamisation de la société. En 30 ans de régime islamique, le nombre moyen d'enfants par femmes est par exemple passé de 7 à 2¹. Elles sont plus nombreuses à faire des études supérieures que les hommes et ont pris une place importante dans les mobilisations de 2009.

Les minorités nationales

Environ la moitié des Iraniens appartiendraient à des minorités nationales. Depuis des siècles celles-ci se heurtent à la volonté de domination du pouvoir central, ce qui crée périodiquement des situations explosives.

1. Le nombre d'enfants par femmes est passé de 7 en 1978, à 5,3 en 1989, et 1,9 en 2007. Marie Ladier-Fouladi « *Iran, un monde de paradoxes* » (Atalante 2009, pp 57-58 et 346).

Un pays multi-ethnique

Comme on peut le constater sur la carte des ethnies en Iran, différents peuples vivent en Iran. Les Perses, les Turcs et les Kurdes sont les plus nombreux. Très centralisé et dominé par l'élite perséphone, l'État central iranien contemporain a toujours opprimé les peuples non persans. Les régimes monarchique et islamique n'ont pas reconnu le droit de ces peuples à parler leur langue maternelle à l'école, ou de disposer des média dans celle-ci. Ils ont toujours eu recours sur ce sujet à une extrême brutalité.

Les demandes d'autonomie des militants de ces peuples sont systématiquement étiquetées de « séparatisme » et étouffées dans le sang. Mais l'histoire de l'Iran est inséparable de l'histoire des luttes de ces peuples pour l'obtention de leurs droits. Parmi celles-ci, la lutte des Kurdes pour leur droit à l'autonomie ainsi que pour d'autres droits légitimes se distingue par sa continuité et ses épisodes de luttes sanglantes et armées. Le Kurdistan iranien a été un des principaux berceaux de la



résistance contre le régime monarchique. Il a été très actif pendant la période révolutionnaire permettant la chute du régime monarchique. Les Kurdes ont revendiqué leurs droits nationaux pendant et après la révolution de février 1979. C'est pour cela que le régime islamique, dès sa prise de pouvoir, sur l'ordre direct de Khomeiny a tenté d'écraser le mouvement kurde en envoyant l'armée dès le printemps 1979. C'est là aussi que le nouveau régime a subi sa première défaite contre les « peshmergas » kurdes soutenus activement par tout un peuple. Ce n'est qu'ensuite, et avec le commencement de la guerre Iran-Irak, que le régime réussira à imposer son autorité et défaire le mouvement national des Kurdes.

Le peuple Turkmène, au nord, a subi le même sort que les Kurdes après que, sur le plateau de Gorgan (au nord-est de l'Iran), des « conseils paysans » aient chassé les grands propriétaires terriens, et occupé les grandes terres agricoles de cette région. Le nouveau régime islamique n'a même pas voulu négocier. Il a profité du manque de liens entre ce mouvement et le reste du pays. Il s'est également servi des dissensions provoquées par la direction de l'Organisation de Fédayines du peuple, la force organisée dominante dans cette région : celle-ci était en train de changer de bord et se diriger vers une défense du régime dans lequel il voyait désormais un « pouvoir anti-impérialiste dirigé par l'Imam Khomeiny ». Le pouvoir a écrasé le mouvement en envoyant l'armée et les « Gardiens de la Révolution Islamique » qui venaient d'être mis sur pieds.

Le peuple arabe du sud d'Iran, la région stratégique et pétrolière d'Iran, n'a pas été épargné. Dès l'installation du pouvoir islamique, les forces armées du régime ont attaqué et détruit de nombreux centres culturels fondés par les militants de la cause arabo-iranienne. Des dizaines de militants ont été exécutés et des centaines d'autres ont été emprisonnés et torturés.

Ces exemples montrent que la question nationale en Iran est très importante et sensible. L'État central ne tolère aucune revendication nationale, ce qui confirme que les droits des minorités nationales ne peuvent pas être résolus dans le cadre des régimes de ce type.

La situation des femmes

par **BEHROOZ FARAHANY***

IRAN

Socialement et politiquement les femmes iraniennes ont été les premières victimes de l'installation d'un régime clérical islamique en Iran. Khomeiny, même en exil, avait exclu de déroger aux règles de la charia islamique concernant, entre autres, l'interdiction faite aux femmes d'occuper les postes de responsabilités juridiques.

La tendance à marginaliser socialement les femmes ne date pas de l'ère Khomeiny.

Le clergé en Iran a toujours joué un rôle de premier plan dans l'opposition à tout progrès de la condition des femmes.

Depuis la Révolution constitutionnelle de 1906 jusqu'à la prise du pouvoir par le clergé en 1979, celui-ci n'a pas cessé de combattre les avancées relatives aux droits des femmes.

En ce qui concerne Khomeiny, sa protestation contre le régime du Chah au moment de la réforme agraire (1963) était avant tout une opposition aux nouveaux droits accordés aux femmes par le régime monarchique.

Concernant les droits des femmes, on peut ainsi résumer les grandes lignes de l'idéologie des ayatollahs chiites iraniens. Dans leur vision du monde, les droits des femmes ne sont pas déterminés par les êtres humains et les conditions sociales d'une période déterminée, mais par leur « place naturelle et définie par Dieu ». Le rôle social de la femme est d'être avant tout une épouse soumise à l'homme qui garantit son pain quotidien. Le devoir sacré de la femme est la reproduction, et donc de mettre au monde des enfants. Le slogan favori des ayatollahs est « Le paradis est sous les pieds des mères ! ». Être femme et mère au foyer est le « travail divin » accordé aux femmes ! Dans cette vision du monde, les hommes ont le pouvoir de « mettre fin au contrat » de mariage quand ils le souhaitent. En bref pour eux, l'inégalité est dans l'ordre naturel et divin des rapports entre les humains et, selon la volonté divine, les femmes sont inférieures aux hommes en droit.

Cela dit, il faut noter que le regard paternaliste et misogyne de la société iranienne ne date pas du régime islamique. Le Chah lui-même était un exemple flagrant de misogynie en son temps. Il l'avait assumé ouvertement dans un célèbre entretien dévastateur avec Oriana Fallaci, en 1973, dans lequel il explique que les femmes sont à peine bonnes pour la cuisine et incapables de grandes prouesses. Une autre histoire montre la domination masculine à cette époque : au milieu des années 70, la sénatrice Mehranguiz Manouchehrian avait proposé d'éliminer l'obligation pour les femmes mariées d'obtenir l'autorisation de leur

mari pour sortir du territoire. Non seulement cette demande a été violemment rejeté, mais Mme Manouchehrian a été forcée de démissionner.

Les femmes, tout « naturellement », ont été les premières victimes de l'établissement du régime islamique en Iran, et cela s'est notamment traduit dans le monde du travail.

Pour mieux comprendre ce phénomène il faut comparer les statistiques du régime monarchique et ceux du régime islamique.

Nous disposons de trois statistiques concernant la période monarchique : les recensements des années 1956, 1966 et 1976 :

En 1956, 9,2 % des femmes travaillaient et la part du travail féminin était de 9,7 % de la population active.

En 1966, 12,6 % des femmes travaillaient et la part du travail féminin était de 14,5 % de la population active.

En 1976, 12,9 % des femmes travaillaient et la part du travail féminin était de 14,8 % de la population active. La population des femmes et des filles de plus de 10 ans s'élevait à 11,236 millions. Il faut souligner qu'en 1976 les femmes avaient une participation très active dans le monde du travail, et plus jamais ce pourcentage n'a été atteint contrairement à la propagande officielle du régime islamique.

Malheureusement, ces statistiques ne comportent pas de chiffres précis concernant la répartition de cette force du travail féminine entre les différents secteurs. Mais nous disposons des divers rapports qui donnent un aperçu assez clair : 50 % de ces travailleuses sont employées dans la production dont 2,59 % dans le secteur agricole, 7,40 % dans la grande industrie et 12,77 % dans les services.

Le reste d'entre elles sont actives dans le travail non couvert par le Code du travail, comme le travail domestique. Mohammad Sodagar, un des rares chercheurs qui s'est occupé de ce problème résume la situation comme suit :

« Les femmes ont accès à des postes techniques, professionnels, commerciaux et bureaucratiques. Très peu obtiennent des postes de responsabilités commerciales et administratives.

En général les travailleuses subissent la double pression du système capitaliste et de l'ordre patriarcal. Elles forment la majorité des démunis de la société.

La plupart des emplois offerts aux travailleuses sont très peu payés et considérés comme très dévalorisants. La quasi-totalité des tisseurs de tapis et des travailleurs de services de nettoyages privés et publics sont des femmes.

Et même si, selon la loi, payer des salaires moindres pour les femmes est interdit, à travail égal il existe une énorme différence de salaire, de primes de d'augmentation de salaires entre les hommes et les femmes.¹ »

En ce qui concerne le régime islamique, nous disposons de deux recensements datant de 1986 et 2000. D'après des études récentes, la situation des femmes ne s'est pas améliorée depuis.

Les femmes étaient 164,4 millions en 1976 et 24,1 millions en 1986. La part du travail féminin dans la population active était de 10,20 %. Selon ces statis-



**Manifestation pendant la révolution iranienne à l'occasion
de la journée internationale des femmes du 8 mars.**

tiques, entre 1976 et 1986 la part des travailleuses dans le secteur public a baissé de 14,70 % à 11,8 % et dans le secteur privé de 13,50 % à 7 %. Dans la grande industrie, la part de travail des travailleuses est passé de 10,50 % avant 1979, à 3,9 % après 1979.

Pendant cette décennie, 428 000 travailleurs ont perdu leurs emplois dont 419 000 dans le textile, l'habillement et la corroierie. C'est-à-dire que sur les 428 000 travailleurs devenus chômeurs il y avait 240 000 travailleuses, ce qui est absolument disproportionné par rapport à la proportion du travail féminin dans l'ensemble du monde du travail. Cela ne peut être expliqué que par une politique volontairement hostile aux femmes.

La distribution dans différents secteurs est la suivante :

50 % des femmes travaillent dans les services, 16,60 % dans l'agriculture, 13,03 % dans l'industrie et 27 % dans le bâtiment.

Durant cette période, un changement significatif s'est opéré dans le secteur des services : la part des travailleuses est passée de 20 % en 1975 à 42 % en 1996. Cette augmentation de part du travail féminin dans un régime islamique qui tente de pousser les femmes « vers la cuisine », s'explique en partie par le résultat paradoxal d'une politique sexiste de séparation des hommes et des femmes dans les écoles et les hôpitaux : cette politique implique nécessairement l'embauche de femmes pour s'occuper des filles et des femmes dans ces domaines et ainsi empêcher les contacts avec les hommes.

Les raisons de cette baisse évidente de la force de travail féminin pendant la première décennie du règne de la république islamique peuvent être résumées comme suit :

- interdiction formelle d'embauche des femmes dans certains établissements comme l'Organisation des Industries nationales,
- incitation de départ à la retraite volontaire des femmes en offrant la possibilité d'acquisition d'années de cotisations,
- fermetures des crèches dans certains établissements publics,
- séparation des ateliers de travail féminin et masculin, et réduction du nombre d'ateliers féminins,
- propagande intense sur le « rôle sacré » des femmes en tant que mère et encouragement explicite au « retour des femmes au foyer »,
- proposition de postes à mi-temps aux travailleuses,
- licenciement pure et simple des femmes travailleuses,
- récession économique et conditions exceptionnelles provoquées par la guerre.

Des études très sérieuses menées par des spécialistes montrent que les femmes iraniennes ont résisté et n'ont pas cédé devant les tentatives de mise à l'écart et les intimidations directes et indirectes du régime².

Mais l'islamisation de la société laisse ses empreintes sur le travail féminin. Ainsi ce travail est concentré dans les secteurs des services, de l'éducation et de la santé. De plus, comme on l'a déjà vu, le nombre de femmes fonctionnaires a augmenté afin de rendre possible la politique sexiste généralisée concernant la séparation des femmes et des hommes dans les établissements publics. Le corollaire de cette situation est la baisse du taux du travail féminin dans le secteur privé.

Le seul point dans lequel le régime islamique peut se vanter d'avoir dépassé le régime monarchique est le taux d'alphabétisation et le niveau des études des femmes.

La part des femmes ayant fait des études secondaires et supérieures qui était de 18,5 % à l'époque monarchiste (1977) est passée à 43 % en 1997. En 2006-2007, 52,4 % des étudiants étaient des femmes.³ Le régime islamique leur barre néanmoins l'accès au marché du travail. Pas étonnant que dans ces conditions les femmes ayant fait des études constituent l'épine dorsale du mouvement féministe en Iran.

Ces mêmes études montrent que les travailleuses iraniennes tout en étant, comme les hommes, sous la coupe du régime islamo-capitaliste souffrent des inégalités suivantes :

- salaire inférieur à travail égal,
- concentration dans des cercles limités du monde du travail,
- participation inégale dans les processus décisionnels,
- des critères d'embauches inégaux,
- des possibilités inégales de formation et de spécialisation,

- accès inégal aux ressources de production,
- possibilité inégale de promotion professionnelle.

Un exemple montre le degré de la résistance du régime islamique concernant les parités hommes-femmes au travail. Après de longues campagnes, une loi est votée en 1993, c'est-à-dire 24 ans après la prise du pouvoir par les ayatollahs, concernant « les minima et maxima des salaires pour les hommes et les femmes mariés avec enfant » embauchés dans les établissements publics, sans distinction de sexe. Mais cela veut dire que c'est une parité seulement pour une partie des femmes travailleuses : celles qui sont dans le secteur public et uniquement celles qui ont des enfants ! Pour les autres qui sont sans enfant ou dans le secteur privé ? Désolé il n'y a rien prévu pour vous..

* Article écrit avec la collaboration d'Annick Coupé (Union syndicale Solidaires). Behrooz Farahany est un des animateurs de l'association SSTI www.iran-echo.com

Bibliographie : Marie Ladier-Fouladi, « *Iran, un monde de paradoxes* » (Atalante, 2009).

1. Extrait de M. Sodagar « Développement du capitalisme en Iran », tome II, page 673 (en persan).
2. Voir l'excellent article de G. Sepidroudi et H. Mohseni dans « *Inégalités sexuelle dans la classe ouvrière iranienne* » (2004).
3. Marie Ladier-Fouladi : « *Iran, un monde de paradoxes* », p. 63 (Atalante, 2009).

UN MOUVEMENT OUVRIER EN RECONSTRUCTION

Les luttes et les droits des salariés

Entre 1953 et 1979, le Chah d'Iran avait mis sur pied un État policier tout puissant qui écrasa toute forme d'opposition, y compris, et surtout le mouvement ouvrier. Une répression sanglante s'abattit sur le pays. Pendant plus de 25 ans, les organisations de la classe ouvrière ont été interdites. Durant ces nombreuses années, l'influence des organisations ouvrières fut très réduite.

À partir de la fin des années 1960, l'importance numérique et économique de la classe ouvrière s'est accrue avec le développement spectaculaire de l'industrie de montage (automobile, électroménager, etc.). Vers le milieu des années 70, la classe ouvrière iranienne était environ trois fois plus nombreuse qu'à la fin des années 40. Elle comptait plus 3 millions de travailleurs dont un tiers était concentré dans de très grosses usines implantées dans la plupart des grandes villes du pays, et principalement à Téhéran.

La catégorie la plus nombreuse était constituée par les travailleurs du bâtiment sans emploi stable. Ils formaient une couche d'ouvriers actifs sur le plan politique, mais sans grand pouvoir économique. Ils étaient dépourvus de cohésion à l'échelle de cette industrie et se fondaient dans la masse pauvre des villes.

Ces points forts comme ces faiblesses allaient marquer la nouvelle montée du mouvement ouvrier. De nombreux secteurs de la classe ouvrière se sont alors facilement intégrés à de grandes luttes. Ils furent néanmoins aisément dispersés et démoralisés dans le contexte d'une crise économique et en l'absence d'organisations ouvrières fortes et unies.

La combinaison d'une croissance économique rapide et d'un régime autoritaire empêcha la renaissance d'organisations ouvrières indépendantes. Les soi-disant syndicats ouvriers autorisés n'étaient que des structures corporatistes entièrement contrôlées par le Ministère du travail. La vie quotidienne des travailleurs à l'usine était étroitement surveillée par des « Comités de protection des travailleurs », dirigés et contrôlés par la Savak, la police secrète du régime. Il y avait en conséquence, bien peu d'organisations ouvrières indépendantes. Le centre des activités dirigées contre le régime se situait en conséquence à l'extérieur de la classe ouvrière.

Les travailleurs avaient joué un grand rôle dans la révolution de 1979 avec leurs grèves, qui avaient notamment paralysé l'industrie pétrolière. Il était donc légi-

Libérez les syndicalistes emprisonnés en Iran !



Mohamad Jarahi
Transport

Reza Shahabi
Transport

Sheis Amani
Textile



Ali Nejati
Sucrerie

Ebrahim Madadi
Transport

Ali Akhavan
Education

Behnam Ebrahimpzadeh
Pétrochimie



Rasoul Bodaghi
Education

Sedigh Karimi
Textile

Shahrokh Zamani
Bâtiment

Organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA



time qu'ils revendiquent ensuite l'amélioration de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail.

Le nouveau pouvoir avait promis beaucoup de chose aux travailleurs. Mais un an après, des blocages ont rapidement surgi entre les rédacteurs de la nouvelle législation sociale (parlementaires, religieux, membres du Conseil des gardiens de la Constitution). Un certain nombre d'entre eux considérait en effet que la relation employeur/employé était une pure relation contractuelle entre individus, comme le prênaient les partisans du « laissez-faire » aux XVIII^e et XIX^e siècles en Europe. Il en résultait des divergences très importantes entre les rédacteurs du texte : la préparation du projet de loi prit onze ans, avant qu'une version définitive soit adoptée par le « Conseil du discernement ».

Premier problème de taille, la loi de 1990 refuse de se conformer aux normes internationales relatives à la liberté syndicale.

– Seuls les auxiliaires du pouvoir comme les « Maisons des travailleurs », héritage du régime du Chah, et les « Conseils islamiques » sont reconnus et autorisés. Le Code du travail accorde par ailleurs une place centrale aux sociétés et associations islamiques. Les règles et statuts des Conseils islamiques sont élaborés par les ministères de l'Intérieur, du Travail et des Affaires sociales ainsi qu'avec l'Organisation d'information islamique. Une fois approuvés par le Conseil des ministres, les Conseils islamiques peuvent représenter les travailleurs au sein de réunions tripartites aux côtés des représentants de l'État et du patronat, une caricature du schéma proposé par les conventions internationales de l'OIT.

– Toute grève déclarée contraire aux politiques gouvernementales en matière d'économie et de travail est interdite. Les grèves sont par ailleurs interdites dans le secteur public.

– Il n'existe pas de négociation de conventions collectives.

– Aucun mécanisme ne protège les droits des travailleurs dans le secteur public.

– La législation sociale ne s'applique pas dans les zones franches d'exportation et dans les petites sociétés de 5 employés ou moins.

Le Code du travail stipule que le salaire minimum doit être suffisant pour permettre de faire face aux frais de subsistance d'une famille et qu'il doit tenir compte de l'inflation. Néanmoins, le salaire minimum a été fixé en janvier 2010 à 210 euros par mois, soit 50 % en dessous du seuil de pauvreté défini par le gouvernement. De nombreuses personnes issues, non seulement de la classe ouvrière mais aussi des classes moyennes exercent pour cette raison deux ou trois emplois pour subvenir aux besoins de leurs familles.

La durée légale du travail est de 6 jours et de 48 heures hebdomadaires maximum.

La loi interdit le travail forcé et l'esclavage des enfants. Mais, dans la réalité, ce genre de pratique existe. Le travail des enfants de moins de 15 ans est interdit et des restrictions sont imposées quant au type de travail autorisé pour les moins de 18 ans. Toutefois, les lois relatives au travail des enfants ne sont pas mises en application et le travail des enfants est fréquent. Des enfants travaillent notamment dans l'agriculture, le service domestiques et quelques petites entreprises. Le dernier

rapport de l'ONU sur le travail des enfants indique que plus d'un million d'enfants vivent au-dessous du seuil de pauvreté (1 à 2 dollars). Un rapport récent indique que « 25 % des enfants travaillent entre 6 et 10 heures, 35 % entre 6 et 10 heures et 24 % plus de 10 heures par jour ». Le rapport précise que la vente ambulante, la contrebande, l'échange de marchandises et la prostitution sont les champs prédominants de l'emploi des enfants en Iran.

La loi de 1990 comporte néanmoins certaines avancées comme, par exemple, une meilleure protection des salariés contre les licenciements. Pour cette raison, cette loi a été prise pour cible par les néo-libéraux. Elle a ensuite été modifiée par le pouvoir pour qu'elle ne soit pas applicable à près de 80 % des salariés.

Une première étape a été d'exclure les entreprises de moins de 5 employés de son champ d'application. Dans un deuxième temps, cela a été également le cas pour les entreprises de moins de 20 salariés. En outre, les salariés en CDD ont été déclarés non bénéficiaires du « Code du travail ». Résultat, environ 80 % des salariés n'ont plus de couverture sociale, d'indemnités chômage ou de pensions de retraites.

Les revendications immédiates des travailleurs (11 février 2010)

... Née de la lutte pour la démocratie, des grèves, des protestations, et de la lutte acharnée pour établir des organisations indépendantes, la classe ouvrière aujourd'hui ne lutte que pour son droit à survivre. Bon nombre d'entre nous sont en prison et leur seul crime est d'avoir essayé d'organiser les travailleurs pour une vie meilleure.

Mais, pour nous, les cellules de prison ne sont pas la fin de la route. Nous sommes les producteurs de la richesse et c'est nous qui faisons tourner les roues de la production. Nous avons derrière nous l'expérience historique de la grande grève générale des ouvriers du pétrole pendant la révolution de février 1979. Ayant cette expérience et forts de notre nombre, nous reformulons les meilleures et les plus humanistes aspirations de la révolution 1979. Aujourd'hui, après trente et un ans, nous exposons nos revendications minimales et nous exigeons la réalisation immédiate et sans conditions de toutes :

1. Reconnaissance sans conditions des organisations indépendantes de travailleurs, du droit de grève, du droit d'organiser des protestations, de la liberté de rassemblement, de la liberté d'expression, et de la liberté de s'associer à tout parti politique.
2. Abolition immédiate de la peine de mort, et libération immédiate et sans conditions de tous les militants ouvriers emprisonnés ainsi que tous les autres activistes politiques.

3. Augmentation immédiate du salaire minimum selon l'avis des travailleurs eux-mêmes par l'intermédiaire de leurs représentants réels et de leurs institutions indépendantes.
4. Retrait du « Plan de Rationalisation de Subventions ». Les salaires impayés dus et en retard des salariés doivent être payés immédiatement sans aucune excuse ou exception
5. Garantie de la sécurité du travail pour tous les travailleurs, abolition des contrats précaires ou comportant des pages blanches. Transfert de tous les agents du pouvoir hors des lieux de travail, établissement d'un nouveau Code du travail avec la participation directe des représentants des ouvriers élus dans leurs assemblées générales.
6. Arrêt des licenciements et de la mise en chômage des travailleurs. Tous ceux qui ont perdu leur travail ou qui ont atteint l'âge légal de travailler doivent bénéficier d'une indemnité du chômage pouvant permettre une vie décente.
7. Nous réclamons l'égalité des droits des femmes et des hommes dans tous les aspects de la vie sociale et économique et demandons l'abolition de toutes les discriminatoires à l'égard des femmes.
8. Nous réclamons le droit à une vie aisée et sans souci économique pour tous les retraités. Nous condamnons fermement toutes formes de discriminations en ce concerne le paiement des retraites.
9. Octroi à tous les enfants, indépendamment du statut social et économique de leurs parents, de leur genre, de leur nationalité, race et religion, d'une éducation et d'une sécurité sociale gratuite et identique
10. Déclaration du 1^{er} mai jour férié national et devant être inclus dans le calendrier officiel ; toutes les restrictions à l'égard de sa célébration doivent être levées.

Signés par :

Syndicat des travailleurs de la Régie du transport de Téhéran et de sa banlieue (Vahed)

Syndicat d'ouvriers de raffinerie de sucre de Haft Tapeh

Syndicat libre des ouvriers iraniens

Syndicat d'ouvriers de métallurgie et électrique de Kermanshah

Le 11 février 2010

Entretien avec Mahmoud Saléhi* (16 AVRIL 2012)



Mahmoud Saléhi, lors de sa visite au local national
de l'Union syndicale Solidaires le 16 avril 2012. (Photo Solidaires).

Le syndicalisme, et toute action revendicative ouvrière sont interdits en Iran. Ces activités sont légalement considérées comme criminelles.

La « Charte du travail » édictée par le Ministère du travail prévoit trois formes de structures légalement habilitées à représenter les travailleurs :

- les Conseils islamiques du travail,
- les associations islamiques,
- les « délégués ouvriers ».

Il est illégal de constituer des organisations en dehors du cadre de cette Charte dont les dispositions doivent être respectées de A à Z.

Des syndicats ont néanmoins été constitués, comme à la compagnie des autobus de la région de Téhéran (Vahéd) et dans l'industrie du sucre. Mais leurs fondateurs se sont retrouvés en prison. Je suis moi-même allé en prison pour avoir voulu créer un syndicat d'ouvriers boulangers. Ce syndicat cherche à se constituer depuis une quarantaine d'années, mais il a été démantelé trois fois par le régime du Chah, puis par celui des islamistes.

Lorsque nous posons la question aux autorités pourquoi elles empêchent l'existence de syndicats, elles nous répondent que le mot syndicat existait du temps du Chah, mais que son usage est interdit sous le régime actuel.

Des mouvements revendicatifs existent dans toutes les régions, et particulièrement dans les régions les plus industrialisées. Aujourd'hui, le pouvoir refuse

même que des Conseils islamiques du travail s'organisent sur les lieux de travail, parce que les travailleurs cherchent à utiliser ces instances contre le régime.

Grâce aux luttes ouvrières lors de la révolution de 1979, une législation sociale avaient été obtenue. Mais aujourd'hui, le pouvoir applique à peine 1 % du Code du travail qu'il avait pourtant mis en place il y a une vingtaine d'années, et qu'il cherche aujourd'hui à remettre en cause.

J'étais membre d'un comité d'arbitrage dans deux villes, mais les textes en vigueur n'étaient pas appliqués et j'ai, pour cette raison, décidé d'en démissionner.

Il n'y a pas de syndicats reconnus par le pouvoir en Iran. L'organisation des travailleurs se fait sous la forme de comités cherchant à faire reconnaître le droit de constituer des syndicats. C'est par exemple le cas du « Comité de coordination pour la création de syndicats » dont je suis un des membres fondateurs. Beaucoup de luttes portent sur le règlement des salaires impayés. Les retards peuvent atteindre jusqu'à 16 mois ! Les employeurs invoquent des problèmes de trésorerie, la pénurie de pièces détachées ou les difficultés d'importation. Mais ce sont des excuses bidon. La réalité est qu'ils ne veulent pas payer les salaires. Ces salaires impayés sont à l'origine de beaucoup de grèves et de manifestations. Celles-ci servent ensuite de prétexte au gouvernement pour aggraver la répression. Le 26 octobre 2003, par exemple, dans la ville de Khatoon Abad, quatre manifestants ont été tués depuis des hélicoptères et plusieurs ont été blessés.

Des luttes existent dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Pour le secteur public, citons par exemple les autobus de la région de Téhéran, ou encore l'enseignement. Les enseignants sont encore plus mal traités que les ouvriers : j'en connais ayant 14 années d'ancienneté dont le salaire est si faible qu'ils sont contraints de travailler simultanément comme chauffeur de taxi.

En ce qui concerne le niveau du chômage, on ne peut pas se fier aux statistiques officielles. On considère généralement que la moitié des femmes sont au chômage, mais cela n'est pas pris en compte dans les statistiques. Il en va de même pour les salariés de plus de 50 ans.

Il est fréquent que des salariés soient payés moins de la moitié de ce que prévoit leur contrat. Mais le chômage est tellement important qu'ils sont contraints de se contenter de cela.

Il existe souvent plusieurs versions du même contrat de travail. Les patrons s'arrangent pour que le contrat comporte plusieurs pages dont seule la dernière est signée. Cela leur permet ensuite de modifier à leur guise les pages précédentes ! En tant que délégué des salariés, j'ai saisi le tribunal pour prouver l'existence de telles pratiques.

Les différents comités existants ne comportent pas de travailleurs du rang. Ils ne sont composés que de militants dont certains travaillent eux-mêmes dans les entreprises concernées. Ces organisations agissent ensemble à diverses occasions, par exemple pour appeler à manifester le 1^{er} mai.

Les comités ne sont pas tous sur la même orientation :

- certains privilégient la demande d'autorisation par le pouvoir,
- d'autres relativisent l'importance de cet aspect.

Toute organisation ayant plus de trois membres déclarés est interdite par la loi. Pour cette raison, nous avons décidé de créer un comité de coordination, et non pas un syndicat. Si nous parvenons à faire reconnaître notre comité par les autorités, des travailleurs du rang pourront alors y adhérer.

En ce qui concerne par exemple le comité dont je suis membre, 90 % de ses membres ont été licenciés en 2011, et le gouvernement a interdit qu'ils soient embauchés par une autre entreprise. C'est ce qui m'était arrivé : j'ai été licencié, et je n'ai pas pu retrouver de travail parce que j'étais étiqueté. Nous avons alors créé une société à statut commercial dont je suis devenu le salarié !

Parmi les étudiants, on trouve environ 60 % de femmes. Mais leur motivation est différente de celle des femmes occidentales : elles font des études supérieures avant tout pour ne pas rester enfermées à la maison ! Pendant trois ou quatre ans elles peuvent, en effet, être libres de sortir sans être sous la surveillance de leurs frères ou de leur père. Mais une fois les études terminées, elles sont le plus souvent obligées de rester à la maison car elles ne trouvent pas d'emploi. Ou si elles en trouvent, celui-ci ne correspond pas à leur qualification. Une ingénieure, par exemple, se verra proposer seulement un poste de secrétaire.

À poste égal, une femme gagne souvent 10 fois moins qu'un homme, soit à peine de quoi payer le transport pour aller au travail.

Une nouvelle forme d'emploi se développe pour les femmes iraniennes : il s'agit du travail à domicile pour lequel le salaire versé est encore moindre. Cela permet, de plus, au patronat de ne pas payer pour la location d'un lieu de travail, pour l'électricité ainsi que pour le transport de la main-d'œuvre. On trouve notamment cela dans des secteurs comme la fabrication des jouets, la tapisserie, le textile, différents travaux de service, etc. Un gros effort de propagande est également fait en direction des femmes pour leur expliquer qu'il est mieux pour la famille qu'elles travaillent à domicile plutôt qu'à l'extérieur.

Lorsqu'un homme travaille, toute sa famille bénéficie d'une couverture sociale. Mais si ce n'est pas l'homme mais la femme qui travaille, les enfants n'en bénéficient pas car la loi ne reconnaît pas les femmes comme chef de famille, même si elles sont veuves ou divorcées. Pour la même raison, les femmes ne peuvent pas percevoir les allocations familiales.

Par ailleurs, en cas de divorce, la garde des enfants de moins de 18 ans est toujours accordée à l'homme.

La classe ouvrière n'est pas une classe nationaliste, mais une classe internationaliste. Quel que soit le pays, les travailleurs appartiennent à la même classe. C'est comme lorsque tu as un enfant : qu'il habite en France ou en Iran, c'est

toujours ton enfant. La seule question qui se pose pour toi est de savoir comment tu peux l'aider.

Si on est internationaliste, il faut que cela se traduise dans les faits. Nous sommes au courant des actions de soutien de l'Union syndicale Solidaires concernant différents pays, comme par exemple la Tunisie, ou la Palestine avec le bateau pour Gaza. Mais dans un pays hors-la-loi comme l'Iran, envoyer un courrier ou une pétition aux autorités ne suffit pas.

Alors que des centaines de militants sont exécutées, les gouvernements de France et d'Iran continuent à avoir de bonnes relations. Si les salariés français et européens, par exemple, arrêtaient de charger et décharger les bateaux commerçant avec l'Iran, je suis sûr que le patronat iranien chercherait à négocier l'arrêt de ce mouvement contre la liberté pour les travailleurs iraniens de créer des organisations syndicales.

En 2010, lorsqu'il y avait eu des grèves et manifestations en France pour la défense des retraites, l'équivalent d'un Préfet dans la ville de 150 000 habitants où j'habite m'avait convoqué pour me dire qu'il aimait beaucoup Sarkozy parce celui-ci avait réussi à gagner. Alors, si même le patronat iranien est internationaliste, il serait paradoxal que les travailleurs ne le soient pas.

Entretien réalisé le 2 avril 2012
par Annick Coupé, Christian Mahieux et Alain Baron.
Interprète : Houshang Sépéhr.

*** Mahmoud Saléhi par lui-même :**

J'ai aujourd'hui 50 ans. Mon père était ouvrier dans le bâtiment. Ma mère était artisan-boulangère, et j'ai commencé à travailler avec elle dès l'âge de 6 ans, en plus de l'école.

Depuis mon enfance, j'ai toujours eu le sentiment d'être exploité. Mais jusqu'à la veille de la révolution de 1979, je luttais à titre individuel contre les inégalités et le patronat. C'est seulement à ce moment-là (Mahmoud avait 17 ans) que j'ai compris la nécessité de créer une organisation militante afin de pouvoir mener une lutte collective. Dès le début de la révolution, nous avons créé un syndicat des boulangers dans ma ville. Mais tout de suite le gouvernement l'a combattu et interdit. Les militants ont été emprisonnés. En ce qui me concerne, depuis 1979, j'ai passé en tout 9 années en prison. Mon plus long séjour a duré 3 ans. Le 29 avril 2004, suite à une interview donnée à une délégation syndicale internationale, je me suis retrouvé emprisonné pendant un an.

Vers 1995, nous avons relancé le syndicat. En Iran, les boulangeries sont presque toujours des petites entreprises employant moins de 10 personnes embauchées à la journée. Dans la ville où j'habite, suite à la création d'un embryon de syndicat, la précarité des emplois a été réduite au travers de l'obtention de contrats à durée déterminée. Je suis aujourd'hui à la retraite pour invalidité et mes revenus sont de l'ordre du salaire minimum (390 000 tomans).

Les contrats de travail

- Les emplois stables se trouvent plutôt dans les administrations.
- Dans les grandes entreprises, le CDD est en général la règle.
- Dans celles ayant moins de 5 salariés, les travailleurs sont en général embauchés à la journée. Les patrons de ces entreprises sont, par ailleurs, exonérés de payer les cotisations sociales, et pour cette raison, beaucoup de patrons limitent les effectifs de leur entreprise afin d'appartenir à cette catégorie. En 2005, les entreprises de moins de 10 salariés ont été placées en dehors du champ d'application de la législation sociale. Elles le sont à nouveau depuis 2011.

La plus grande partie des Iraniens vit dans une état de grande pauvreté : à Téhéran, il faut souvent payer un loyer mensuel (hors charges) de l'ordre de 350 000 tomans, alors que le salaire minimum est de 390 000 tomans. Il faut par ailleurs déposer 10 millions pour la caution. Résultat, nombreux sont ceux qui doivent exercer un second ou un troisième emploi.

Extraits du testament de Farzad Kamangar* (mai 2010)

Je m'appelle Farzad Kamangar, connu sous le nom de Syamand, instituteur depuis 12 ans. Pendant l'année précédant mon arrestation, j'enseignais au collège technique de Kamyaran, étais membre du conseil d'administration du syndicat des enseignants techniques du Kurdistan et également le porte-parole de ce syndicat, jusqu'à l'interdiction de ses activités par le gouvernement.

Je faisais aussi partie de l'équipe de rédaction de la revue pédagogique Rouyan (la revue de l'éducation nationale au Kurdistan) jusqu'à ce que cette revue soit également interdite. J'ai également été membre de l'Association de protection de l'environnement de Kamyaran (ASK). En 2005, lorsque la Ligue de défense des droits de l'Homme a commencé ses activités locales, j'y ai adhéré en tant que journaliste... En août 2006, je suis venu à Téhéran pour m'occuper de la santé de mon frère, un activiste kurde, et j'ai été aussitôt arrêté. J'ai été transféré dans un sous-sol sans ventilation et sombre dont j'ignore l'adresse. Les cellules étaient vides et dépourvues de tout objet, lit ou couverture [...].

Lors des interrogatoires, je recevais des coups de fouet sur tout le corps pour toute référence à mon identité kurde, ma religion (*sunnite*, *NDLR*) ou même à cause de la musique kurde que j'avais sur mon mobile. Ils me faisaient asseoir sur une chaise, déshabillé et les mains liées dans le dos. Ils me donnaient des coups aux endroits sensibles du corps ou me menaçaient de viol, et me harcelaient avec un bâton. Ma jambe gauche a été fortement endommagée pendant cette phase d'arrestation et j'ai même perdu connaissance à cause des coups reçus sur la tête et des électrochocs que j'avais subis et depuis mon réveil, j'ai des problèmes d'équilibre et des tremblements involontaires qui continuent jusqu'à ce jour...

Au bout de quelques jours et après de multiples sévices, j'ai été à nouveau transféré à la section 209 d'Evine, où j'ai été interrogé et battu dans une pièce au premier étage. Fin août, mon état de santé s'est aggravé à cause des tortures subies... J'ai passé les mois de septembre et octobre à l'isolement et j'ai tellement subi de torture que j'ai fait une grève de la faim pendant 33 jours. Lorsqu'ils ont convoqué ma famille pour les menacer en ma présence, je me suis jeté du haut des escaliers pour mourir. Ensuite, encore un mois d'isolement, sans visite ni de coup de fil. Et pas de droit de sortir de la cellule pendant ces trois mois d'isolement.



Farzad et ses élèves

Début décembre, j'ai été transféré à la maison d'arrêt des services de sécurité de Kermānchāh, alors que je ne savais toujours pas de quoi j'étais accusé ! Là, ils m'ont déshabillé et battu encore une fois, puis m'ont donné des vêtements souillés et m'ont conduit, toujours en me tapant dessus... Avec deux ampoules qui pendaient du plafond et sans ventilation, la cellule semblait être une ancienne toilette froide qui empestait. Il y avait juste une couverture très sale. L'espace était si exigu (environ 1m60 x 50 cm) que je me cognais la tête au mur en me réveillant. Pour pallier le manque d'air, je collais mon visage par terre, à la fente de la porte où un petit courant d'air pénétrait. Ils tapaient sur la porte plusieurs fois par heure, pour que je n'arrive pas à dormir. Parfois ils éteignaient la lumière et me laissaient dans le noir...

Dans les quinze derniers jours de ma détention, j'ai été transféré dans une cellule encore plus sale et très froide. J'étais insulté et battu tous les jours. Une fois, je me suis même évanoui après le coup que j'avais reçu aux parties génitales... Une nuit, ils m'ont déshabillé et m'ont menacé de viol. J'ai dû commencer à me taper la tête contre le mur pour les faire arrêter. Ils m'ont obligé à avouer avoir eu des relations sexuelles... J'entendais les plaintes et gémissements des autres prisonniers. Certains se suicidaient même. Mi-mars, j'ai été transféré à Téhéran, mais toujours sans droit de visite. Je subissais la pression psychologique, car ils menaçaient en permanence d'arrêter ma famille et continuaient à m'insulter...

Après une longue attente, mon dossier fut envoyé au tribunal, en juin 2007. Mes interrogateurs disaient qu'ils demanderaient la peine maximale pour moi... Ils me détestaient pour ce que j'étais : kurde, journaliste et militant pour les droits de l'Homme. Malgré toutes les pressions, ils n'arrêtaient pas...

Mes geôliers ayant décidé de m'enlever la vie, je décide de donner mes organes aux personnes qui en ont besoin pour leur donner la vie.

Qu'elles soient au flanc du mont Sabalan, sur les rives de Karoun, dans le désert ou regardant le lever du soleil en haut de Zagros.

Je veux donner mon cœur rebelle à un enfant, plus rebelle encore, qui confie ses rêves aux étoiles, les prenant à témoin pour ne pas trahir ses rêves d'enfance une fois grand.

Je voudrais que mon cœur batte dans la poitrine de celui qui pense aux enfants qui dorment le ventre vide, comme mon élève Hamed (16 ans) qui m'écrivait « Même mon souhait le plus petit ne se réalise pas dans la vie ! » avant de se pendre.

Laissez mon cœur battre dans un nouveau corps, peu importe la langue qu'il parle ou la couleur de sa peau, juste qu'il soit l'enfant d'un ouvrier, pour que la peau rêche des mains de son père me rappelle mes luttes contre les inégalités. Un enfant qui serait peut-être dans quelques années instituteur dans un village éloigné, pour que les enfants viennent l'accueillir sourire aux lèvres, pour partager avec lui leurs rêves et chagrins.

Peut-être qu'alors, ils connaîtront un monde sans faim et qu'ils n'auront plus entendu les mots prison, torture, cruauté et inégalité. »

* Enseignant de 35 ans, Farzad Kamangar était membre du syndicat non reconnu des enseignants kurdes. Il a été arrêté en mai 2007, torturé et condamné à mort. Avec quatre autres prisonniers politiques kurdes, il a été exécuté en secret, le dimanche 9 mai 2010 à la prison d'Evin à Téhéran. Il avait été accusé de « mettre en danger la sécurité nationale » et d'être « un ennemi de Dieu ». Farzad vivait sous la menace de la peine de mort depuis février 2008 suite à un simulacre de procès qui a duré moins de cinq minutes.

L'exemple des syndicats de Vahéd et Haft-Tapeh

La principale revendication des militants du mouvement ouvrier en Iran est le droit à l'établissement d'organisations ouvrières indépendantes. Ce droit est nié dans la Constitution de la République islamique qui ne reconnaît que les Conseils islamiques des travailleurs.

Depuis le renouveau du mouvement des années 2005-2006, plusieurs syndicats ont été refondés à l'initiative de milliers de travailleurs. Les plus importants ont été ceux de Vahéd (transports en commun de la région de Téhéran) et de Haft Tapéh (sucrierie située dans le sud de l'Iran).

La réaction du gouvernement a été la répression brutale et l'arrestation systématique des militants élus à des postes de responsabilité. De ce fait les structures de ces syndicats ont été rapidement anéanties par la police.

Mais les militants de ces syndicats continuent de se réclamer de ces organisations, publient des communiqués au nom de ces syndicats et, même emprisonnés, assument leurs responsabilités syndicales comme trésorier, président, etc.

Les travailleurs les considèrent comme leurs porte-parole. Ils font appel à eux pour les représenter dans des commissions d'arbitrages qui sont parfois formées pour statuer sur les licenciements abusifs. Cela permet une vraie forme de continuité et montre à quel point ce besoin d'avoir leurs propres organisations représentatives est ancré parmi les travailleurs iraniens.

La formation, ou comme ils le disent eux-mêmes, « la refondation » des syndicats des transports en commun de Téhéran et de la sucrierie Haft Tapéh, sont des réponses partielles au refus du pouvoir de reconnaître le droit à s'organiser indépendamment du pouvoir. Le point essentiel dans ces deux cas est le fait que les militants des deux syndicats ont lancé un défi ouvert au gouvernement en s'appuyant sur des milliers des travailleurs qui les ont élus en assemblées générales.

Les deux textes qui suivent relatent ces événements majeurs de l'histoire récente des travailleurs iraniens.

LE SYNDICAT DE LA REGIE DE TRANSPORTS EN COMMUN DE TEHERAN ET SA BANLIEUE (VAHED)

Initialement constitué en 1968, son activité a été intermittente au fil des années. Le syndicat a gagné une grande notoriété après la révolution de 1979 en s'engageant ouvertement face à un régime hostile aux organisations ouvrières indépendantes.

Après avoir été muselé de force en 1983, le syndicat a été refondé en 2005, au cours d'une assemblée générale encerclée par les forces de sécurité. En 2006-2007, ce syndicat a lancé une grève pour les droits des travailleurs. Il a reçu l'adhésion de plus de 17 000 travailleurs, dont la plupart travaillent pour la Compagnie des bus de Téhéran (Sharekat-e Vahed).

L'action du syndicat a un coût : les responsables syndicaux et les membres risquent la prison.

Mansour Ossaloo a été incarcéré pour la première fois en 2006 au lendemain de la grande grève des conducteurs de Vahéd. Il a passé sept mois en prison. Il a été de nouveau arrêté en novembre 2006 et condamné à 5 ans d'emprisonnement, suite à sa participation au congrès d'ITF à Londres.¹ Sa santé s'est sérieusement dégradée en prison suite aux coups qu'il a reçus. Grâce à plusieurs campagnes internationales, Mansour Ossaloo a été autorisé à rentrer chez lui en juin 2010 pour raison de santé avec une interdiction totale de prise de parole.

D'autres membres de ce syndicat comme **Ebrahim Madadi, Saïid Torabian, Gholamreza Gholamhosseini, Morteza Komsari et Aliakbar Nazariis** ont également été emprisonnés et après des mois, voire des années de prison, ont été libérés contre des cautions très lourdes.

Reza Shahabi, le trésorier de Syndicat Vahéd, a été arrêté en juin 2010 puis placé en détention préventive. Malgré les nombreux vides juridiques contenus dans son dossier judiciaire, Reza Shahabi a toujours clamé que son seul « crime » était d'avoir agi pour défendre les droits des travailleurs de Vahéd. Il a plusieurs fois protesté dans des lettres publiques contre les montages juridiques fomentés contre lui par les juges du régime islamique.

Reza Shahabi a subi des tortures qui lui ont provoqué des séquelles irrémédiables aux vertèbres. Il a subi une lourde opération afin d'éviter la paralysie totale de ses membres inférieurs. Comme sa famille l'a souligné à plusieurs reprises, Reza ne souffrait d'aucun problème aux vertèbres avant son incarcération.

Le comité de soutien à Reza Shahabi a annoncé le 16 avril 2012 qu'il a finalement été condamné à un an de prison ferme pour « *activités de propagande contre le régime* », assorti d'une peine supplémentaire de cinq autres années de prison ferme pour « *collusion en vue d'agir contre la sécurité nationale* ». Reza Shahabi a également été condamné à restituer les sept millions de tomans (environ 3 200 euros) recueillis par de nombreux travailleurs de son syndicat, et qui avait été répartis équitablement entre les familles de travailleurs emprisonnés liés au syndicat Vahéd.

En France et dans d'autres pays, les syndicats ont organisé plusieurs campagnes en défense de Réza Shahabi, et continuent de demander sa libération immédiate.

1. ITF coordonne internationalement les fédérations syndicales nationales des transports. Ses affiliés français sont les fédérations concernées de la CGT, de la CFDT, de FO, de l'UNSA et de la CFTC. <http://www.itfglobal.org/etf/about-us.cfm>

SYNDICAT DE LA SUCRERIE « HAFT TAPEH SUGAR COMPANY »

Entre 2006 et 2009, les travailleurs de la sucrerie « Haft Tapeh Sugar Company » ont protesté et organisé des manifestations. Par des moyens pacifiques, ils se sont plaints de leur situation auprès des autorités juridiques. Mais tout cela n'a abouti à aucun résultat, les salaires en retard n'ont pas été payés, et même certains travailleurs ont été persécutés. Le « Conseil islamique du travail », seul reconnu par la Constitution islamique comme « représentant des salariés », est en réalité un auxiliaire du gouvernement. Il a tout fait pour étouffer les protestations, mais n'y est pas parvenu.

En octobre 2008, des milliers des travailleurs de la sucrerie Haft Tapeh (on parle de 3 à 4 000) ont organisé leur Assemblée générale et ont élu leurs délégués syndicaux pour représenter leur syndicat nommé Syndicat des travailleurs de la sucrerie Haft Tapeh (Sandikaa-ye Kargaran Sherkat-e- Neyshekar Haft Tapeh). Cette procédure a eu lieu conformément aux Conventions 98 et 87 de l'OIT. Ils estimaient avoir parfaitement le droit de former leur organisation syndicale indépendante. Suite à cela, 9 personnes ont été élues comme représentants des travailleurs de Haft Tapeh au cours d'une élection organisée par les travailleurs eux-mêmes. C'était la première fois depuis plus de quatre décennies que des milliers de travailleurs participaient librement et avec enthousiasme à une élection pour choisir leurs propres représentants dans cette branche d'industrie.

Mais comme l'on pouvait s'y attendre, les représentants élus de quatre mille travailleurs ainsi que d'autres membres du conseil d'administration du syndicat, ont été arrêtés, emprisonnés et interrogés, avant et après cette élection. À maintes reprises, leurs familles ont été intimidées et persécutées par les forces de sécurité. Les élus des travailleurs ont été déférés devant les tribunaux en étant accusés, de façon récurrente, « d'actions contre la sécurité nationale ». Le président du conseil syndical, Ali Nejati, a été incarcéré dans une cellule d'isolement pendant 40 jours, soumis à des interrogatoires constants, ainsi qu'à de mauvais traitements. Il souffre de graves problèmes cardiaques.

Enfin, en Mars 2009, Ali Nejati a fait l'objet d'un licenciement, et celui-ci a été confirmé définitivement par la commission d'arbitrage.

Le tribunal a condamné les cinq membres du Conseil du syndicat : Ali Nejati, Jalil Ahmadi, Fereydoun Nikoufard, Ghorban Alipour et Mohammad Heydari-Mehr, à un an de prison (dont six mois avec sursis), des amendes et trois ans de privation des droits civils. Par la suite, ils ont également été interdits de travailler dans l'entreprise.

La raison suivante a été évoquée comme motif dans l'énonciation des dites peines : « Agissement contre la sécurité nationale à travers la formation d'un syndicat hors la loi » !

Ali Néjati est, au moment que nous écrivons ce récit, emprisonné et son successeur Reza Rakhshan est poursuivi pour des mêmes motifs. Lui aussi a déjà été emprisonné et libéré sous caution.

Lettre au Conseil des droits humains des Nations Unies (10 février 2010)

Lors de la septième session de l'examen du rapport des droits humains qui aura lieu du 15 au 17 février 2010 au siège de l'ONU à Genève, la situation des droits humains en Iran sera examinée.

Le début de cette session coïncidera avec le quatrième anniversaire de la journée de solidarité internationale avec les travailleurs emprisonnés de la compagnie iranienne des transports. Le 15 février 2006, de nombreuses organisations ouvrières internationale et des syndicalistes ont manifesté leur soutien à ces travailleurs emprisonnés et ont fait entendre leurs voix pour protester contre l'activité anti-syndicale en Iran face aux autorités de la République Islamique d'Iran.

Pendant toutes ces années qui ont suivies l'arrestation de militants ouvriers et syndicaux, les autorités de la république Islamique ont dit que les travailleurs emprisonnés seraient libérés s'ils signaient une déclaration de ne plus participer à aucune activité syndicale. Les forces de sécurité ont déclaré, malgré le fait que la République Islamique soit signataire de traités internationaux, que ce n'est pas dans leur intérêt national de permettre la formation d'organisations ouvrières et de syndicats, et que quiconque tenterait de le faire serait considéré comme un ennemi de la République Islamique et condamné comme tel.

Ces trente dernières années, malgré les principales revendications de la révolution de 1979, non seulement la condition économique de la classe ouvrière en Iran ne s'est pas améliorée, mais la pauvreté, la misère et l'absence de revenu sont devenus endémiques chez les travailleurs. La situation est si mauvaise que l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a classé l'Iran parmi les trois pires pays en ce qui concerne les conditions de travail et les droits fondamentaux des travailleurs. La situation des jeunes ouvriers et des travailleuses a atteint des proportions catastrophiques. Le manque de sécurité au travail, les contrats de travail temporaires d'un mois et les contrats blancs sont devenus des pratiques courantes pour licencier les travailleurs. Le salaire minimum en Iran est quatre fois en dessous du seuil de pauvreté. Les familles de millions de travailleurs sont dans une situation désespérée pour satisfaire leurs besoins quotidiens à cause des retards de paiement de salaires et l'immense nombre de chômeurs et de ceux qui sont menacés de devenir des travailleurs sans emploi a créé un enfer sur terre pour les ouvriers, leurs familles et ceux qu'ils font vivre. Pour les travailleurs, le seul moyen de sortir de telles conditions inhumaines est de parvenir à des transformations radicales au niveau économique et social.

Ces conditions inhumaines sont imposées aux travailleurs alors qu'on leur a refusé ces trente dernières années tous leurs droits reconnus au niveau international. La moindre grève, protestation ou tentative d'organisation doit faire face à la représ-

sion, aux menaces, aux licenciements et à des accusations d'atteintes à la sécurité nationale.

Malgré le danger évident et immédiat de la répression et du chômage, les travailleurs iraniens entrent en scène avec leurs protestations contre ces conditions insupportables. Dans des centaines de centres industriels et de production, ils ont organisé plusieurs rassemblements pour montrer qu'ils ne veulent plus continuer à subir de telles conditions de vie et de travail inhumaines. Nous avons vu quelques aspects de leurs protestations ces derniers mois où de nombreux participants aux protestations de rue sont des femmes, des jeunes et leurs familles.

La septième session de l'ONU pour l'examen du rapport des droits humains se tient alors qu'Ossalou et Madadi, le président et le vice président du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed de Téhéran et Banlieue, Ali Nejati et Alizera Saghafy, du Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Sucre de Canne d'Haft Tapeh ainsi que de nombreux autres militants ouvriers sont en prison et qu'un enseignant comme Farzad Kamangar est condamné à la pendaison. De nombreux participants aux célébrations du 1^{er} Mai attendent toujours d'être jugés et de nombreux autres membres de syndicats sont dans l'obscurité de la suspension de leurs contrats de travail.

Nous espérons que les revendications des travailleurs iraniens pour des conditions de vie décentes, loin de la peur d'un environnement de menaces et de répression, seront prises en compte par votre session et que cette question sera mise à l'ordre du jour de la septième session de l'examen du rapport des droits humains des Nations Unies.

Les revendications les plus urgentes et les plus fondamentales sont à l'heure actuelle :

- Abolition des exécutions, libération immédiate et inconditionnelle des militants ouvriers et des militants des autres mouvements sociaux ;
- Annulation de toutes les accusations contre les militants arrêtés du mouvement ouvrier ;
- Liberté immédiate et inconditionnelle de formation de syndicats ouvriers, sans que la permission des directions d'entreprise soit nécessaire, et ce en accord avec toutes les conventions internationales du travail sur le sujet, expulsion des institutions non-ouvrières des lieux de travail, et jugement de ceux qui ont réprimé et refusé les droits humains des travailleurs ;
- Droit inconditionnel de grève, de protestation et liberté d'expression ;
- Égalité complète entre les femmes et les hommes au travail et dans tous les autres aspects de la vie sociale, économique et familiale ;
- Suppression totale du travail des enfants et garantie d'éducation et de soins médicaux pour tous les enfants.

**Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Bus Vahed
de Téhéran et Banlieue**

**Syndicat des Travailleurs de la Compagnie de Sucre de Canne Haft
Tapeh**

Syndicat Libre des Ouvriers d'Iran

LES ORGANISATIONS DE SOUTIEN DE LA DIASPORA IRANIENNE

Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran (SSTI)

Fondée le 11 février 2005, SSTI est la première organisation de soutien aux travailleurs en Iran à avoir été formée en Europe, par des militants iraniens en exil provenant de diverses tendances politiques et idéologiques.

Depuis, de nombreuses autres ont été créées. Il existe actuellement un réseau des « Associations de solidarité avec le mouvement ouvrier en Iran – à l'étranger » qui regroupe 14 associations réparties dans plusieurs pays d'Europe, aux États-Unis, au Canada et en Australie.

TEXTE DE PRESENTATION DE SSTI*

L'actuel régime Islamique en Iran est une des dictatures les plus répressives et brutales du monde. Suite à son accession au pouvoir après la révolution de 1979, le régime théocratique a immédiatement entrepris d'étouffer les justes aspirations démocratiques des peuples iraniens.

Dans la République Islamique d'Iran il y a aujourd'hui, beaucoup plus que par le passé, de prisonniers politiques, d'arrestations arbitraires et d'exécutions sommaires, de tortures physiques et psychologiques, de non-respect des libertés politiques et des droits de l'Homme, de censure, de répression des libertés artistiques et intellectuelles.

La classe ouvrière est privée des droits les plus fondamentaux tel que le droit d'association, de négociation collective et de grève.

Les femmes sont confrontées à une oppression sans précédent avec les lois moyenâgeuses et réactionnaires du régime religieux qui les réduisent officiellement au rang de citoyens de seconde zone et leur interdisent de mener une vie humaine normale.

Tous les droits des minorités nationales et religieuses sont supprimés. Le régime mène une politique d'occupation militaire de leurs régions et utilise les méthodes de répression les plus brutales pour écraser leur résistance.

Néanmoins, l'opposition populaire aux atrocités du régime islamique grandit.

Les ouvriers, les femmes, les étudiants, les intellectuels, les minorités nationales et toutes les couches de la population opprimée ont résisté contre ces attaques et ont continué à lutter pour leurs revendications malgré la riposte extrêmement dure et violente de l'État.

Pour l'actuel régime, le seul moyen de maintenir sa mainmise sur le pouvoir réside dans sa capacité d'imposer les formes de répression politique les plus brutales à l'immense majorité de la population.

Voilà pourquoi il est nécessaire de lancer une campagne contre la répression en Iran. Cette campagne se fait sur une base large et se donne comme but d'organiser des actions de solidarité avec tous ceux qui luttent contre le régime répressif islamique, ainsi que de porter à l'attention de l'opinion publique la situation terriblement dramatique du peuple iranien et les efforts de l'opposition progressiste au régime.

Une telle campagne sera d'autant plus efficace qu'elle sera capable de représenter un large éventail de l'opposition iranienne et qu'elle s'évertuera à défendre toutes les revendications justes et progressistes de tous ceux qui luttent contre la répression en Iran, et qu'elle ne se limitera pas à un certain nombre de points choisis à l'avance.

■ ** www.iran-echo.com/qui_sommes_nous.html*
SSTI, 266, avenue Daumesnil- 75012 Paris

Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran (IASWI)

L'Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran (IASWI) a été créée en janvier 2000, avec le soutien d'organisations du monde du travail, en particulier du mouvement syndical canadien, pour lancer et organiser, avec d'autres forces, des campagnes de solidarité internationale de soutien aux droits des travailleurs d'Iran ainsi qu'à leurs luttes.

TEXTE DE PRESENTATION*

L'absence d'organisations ouvrières libres et indépendantes en Iran, ainsi que du droit de grève, ont créé de grands obstacles pour les travailleurs dans leurs luttes pour l'obtention de leurs droits et revendications. Dans son combat, la classe ouvrière d'Iran a besoin de l'appui international des travailleurs et de leurs organisations dans d'autres parties du monde.

L'Alliance internationale pour le soutien des travailleurs en Iran (IASWI) poursuit les objectifs suivants :

- Soutenir la lutte des travailleurs en Iran pour de meilleures conditions de travail et de vie ;
- Plaider en faveur des revendications du mouvement ouvrier en Iran, dont le droit pour les travailleurs de mettre en place des organisations libres et indépendantes, ainsi que de faire grève ;
- Obtenir l'arrêt définitif de la répression systématique, de la persécution, de l'emprisonnement, de la torture, de l'assassinat et de l'exécution des militants ouvriers et opposants politiques en Iran ;
- Promouvoir, pour l'ensemble de la population d'Iran, la mise en place et le respect des droits humains et des libertés reconnus internationalement, dont ceux concernant les travailleurs.

* www.workers-iran.org

(Traduit de l'anglais par Alain Baron)

L'ACTION DE DIVERSES ASSOCIATIONS

Extraits du rapport 2012 d'Amnesty international (2 octobre 2012)

Des restrictions sévères pesaient en 2012 sur la liberté d'expression, d'association et de réunion. Des dissidents politiques, des personnes militant pour les droits des femmes et des minorités ainsi que d'autres défenseurs des droits humains ont été arrêtés de manière arbitraire, détenus au secret, emprisonnés à l'issue de procès inéquitables et empêchés de se rendre à l'étranger. Des actes de torture et d'autres mauvais traitements étaient régulièrement infligés aux détenus, en toute impunité. Les femmes, ainsi que les membres des minorités religieuses et ethniques, souffraient de discrimination, dans la loi et dans la pratique. Trois cent soixante exécutions ont été signalées ; le chiffre réel était probablement beaucoup plus élevé. Trois au moins des suppliciés étaient mineurs au moment des faits pour lesquels ils avaient été condamnés. Des peines de flagellation et d'amputation ont été appliquées à titre de châtement judiciaire.

CONTEXTE

Les forces de sécurité, et notamment les membres de la milice paramilitaire du Bassidj, continuaient d'agir quasiment en toute impunité. Les auteurs des homicides illégaux, entre autres violations graves des droits humains commises lors des manifestations massives et largement pacifiques organisées à la suite de l'élection présidentielle de 2009 et au cours des années précédentes, n'avaient pratiquement pas eu à rendre compte de leurs actes.

Les tensions internationales à propos du programme iranien d'enrichissement de l'uranium se sont renforcées en novembre après que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) eut affirmé que l'Iran était peut-être en train de développer des armes nucléaires en secret, ce que le gouvernement a démenti. Les autorités ont accusé Israël et les États-Unis d'être les instigateurs du meurtre de plusieurs scientifiques iraniens probablement liés au programme nucléaire du pays, dont le physicien Dariush Rezaeinejad, abattu en juillet à Téhéran par un homme armé non identifié. Le gouvernement a réfuté les allégations des autorités américaines impliquant des responsables des pasdaran (gardiens de la révolution) dans un complot visant à assassiner l'ambassadeur d'Arabie saoudite aux États-Unis.

En mars, le Conseil des droits de l'homme (ONU) a nommé un rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran. Le gouvernement lui a refusé l'autorisation de se rendre dans le pays. La situation des droits civils et politiques en Iran a été examinée en octobre par le Comité des droits de l'homme (ONU). En décembre, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution condamnant la situation des droits humains dans le pays. Des troupes iraniennes ont attaqué des bases du Parti pour une vie libre au Kurdistan (PJAK), un groupe armé basé au Kurdistan d'Irak et qui prône l'autonomie pour les Kurdes d'Iran.

LIBERTÉ D'EXPRESSION, D'ASSOCIATION ET DE RÉUNION

Le gouvernement a maintenu les restrictions renforcées à la liberté d'expression, d'association et de réunion imposées avant, pendant et après les manifestations de masse de 2009. Il a cherché à imposer de nouvelles mesures de contrôle. Le Parlement a examiné des projets de loi renforçant les restrictions à la liberté d'expression, d'association et de réunion, notamment les activités des ONG et des partis politiques.

Les autorités ont refusé d'autoriser la tenue, le 14 février 2012, de manifestations en solidarité avec les soulèvements en Tunisie et en Égypte. Elles ont procédé à des interpellations préventives. Des manifestations ont toutefois eu lieu à Téhéran, à Ispahan, à Kermanshah, à Chiraz et ailleurs. Les forces de sécurité ont dispersés les manifestants avec violence. De très nombreux participants ont été arrêtés et deux personnes au moins ont été tuées. Des manifestations organisées par la suite ont également été dispersées par la force.

DISCRIMINATION ENVERS LES FEMMES

Les femmes étaient confrontées à la discrimination, dans la loi et dans la pratique, notamment par un code vestimentaire imposé par l'État. Des militantes des droits des femmes, y compris celles qui participaient à la campagne « Un million de



Lapidation d'une femme en 2006.

signatures », également appelée « Campagne pour l'égalité », ont été persécutées et harcelées.

Le projet de loi sur la protection de la famille, dont les dispositions renforceraient la discrimination dans la loi dont souffrent les femmes, était en instance d'approbation définitive par le Parlement à la fin de l'année.

Des universités ont commencé à séparer les étudiants en fonction de leur sexe.

DROITS DES LESBIENNES, DES GAYS, DES PERSONNES BISEXUELLES ET DES TRANSGENRES (LGBT)

Les personnes accusées de relations homosexuelles étaient toujours en butte au harcèlement et à la persécution. Elles risquaient d'être condamnées à mort ou à des peines de flagellation.

DISCRIMINATION ENVERS LES MINORITES ETHNIQUES

Les minorités ethniques – Arabes ahwazis, Azéris, Baloutches, Kurdes et Turkmènes – ont cette année encore souffert de discrimination dans la loi et la pratique. L'usage des langues minoritaires était toujours interdit dans les écoles et l'administration. Ceux qui faisaient campagne pour les droits des minorités pouvaient être menacés, arrêtés et emprisonnés.

ARRESTATIONS ET DETENTIONS ARBITRAIRES

Cette année encore, des membres des forces de sécurité ont arrêtés et placés en détention de manière arbitraire des détracteurs du gouvernement et des opposants. Les personnes arrêtées étaient souvent maintenues au secret pendant de longues périodes et privées de soins médicaux et de contacts avec leur famille ou un avocat. Nombre d'entre elles ont été torturées ou maltraitées. Plusieurs dizaines ont été condamnées à des peines d'emprisonnement à l'issue de procès non conformes aux normes d'équité. Des centaines d'autres, condamnées les années précédentes dans les mêmes conditions, ont été maintenues en détention.

TORTURE ET AUTRES MAUVAIS TRAITEMENTS

Cette année encore, des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements ont été fréquemment infligés durant la détention provisoire, en toute impunité. Parmi les méthodes signalées figuraient les coups assenés sur la plante des pieds et tout le corps, dans certains cas alors que la victime était suspendue la tête en bas, les brûlures avec des cigarettes ou des objets métalliques chauds, les simulacres d'exécution, le viol, y compris le viol perpétré par d'autres détenus, les menaces de viol, l'enfermement dans des cellules minuscules et surpeuplées, la privation de lumière, de nourriture et d'eau, et l'absence de soins médicaux. Une douzaine de personnes sont mortes en détention dans des circonstances peu claires qui n'ont pas fait l'objet d'enquêtes indépendantes. Dans certains cas, les victimes n'auraient pas bénéficié, en tout cas pas immédiatement, des soins nécessaires. Dix autres au moins sont mortes en mars lors de troubles à la prison de Ghezl Hesar, à Karaj, près de Téhéran.



Exécution sommaire de Kurdes en 1980.

PEINE DE MORT

Plusieurs centaines de condamnations à la peine capitale ont été prononcées. Les autorités ont signalé au moins 360 exécutions. D'après des informations dignes de foi, plus de 274 autres personnes auraient été exécutées, dans bien des cas en secret.

Environ 80 % des suppliciés avaient été condamnés pour des infractions présumées en lien avec les stupéfiants. La peine capitale est souvent prononcée pour ce motif contre des personnes vivant dans la pauvreté ou appartenant à des groupes marginalisés, en particulier les réfugiés afghans. Une loi modifiée sur les stupéfiants est entrée en vigueur en janvier, les personnes condamnées à mort aux termes de ce texte n'ont semble-t-il pas la possibilité d'interjeter appel.

* Le texte intégral est disponible sur
www.amnesty.org/fr/region/iran/report-2012

Le blog Soliran

EXTRAITS DU TEXTE DE PRÉSENTATION*

Depuis le 12 juin 2009, date des élections où Ahmadinejad est repassé au pouvoir, nous sommes une petite poignée d'internautes français et iraniens à suivre le soulèvement populaire qui a suivi ces élections contestées. [...]

Pourtant, malgré la répression, les meurtres, les viols, les tortures dans les prisons, les exécutions sommaires de prisonniers politiques, les milliers d'arrestations et d'emprisonnements arbitraires, le peuple iranien continue de résister à ses oppresseurs

Le but de ce blog est donc de relayer le plus d'informations possibles sur la lutte du peuple iranien contre son régime et sa dictature infâme.

* <http://soliranparis.wordpress.com/>

IRAN

DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Intervention du représentant de SSTI au congrès de l'Union syndicale Solidaires (8 juin 2011)

Au nom de l'association Solidarité socialiste avec les travailleurs en Iran, je vous remercie pour votre invitation.

Je vous transmets les remerciements des militants syndicalistes en Iran qui vous connaissent grâce aux luttes auxquelles vous participez, et particulièrement celle contre la réforme des retraites. Ils savent maintenant qu'il n'existe pas en France un seul syndicat très connu en Iran comme la CGT, mais qu'il en existe également d'autres.

Et surtout, ils connaissent votre activité, votre combativité, et ils sont très contents d'être soutenus par vous. Je le dis en toute sincérité, nous sommes vraiment très reconnaissants envers les militant-e-s de votre syndicat, qui grâce à leur persévérance ont contribué à former un collectif intersyndical de soutien aux travailleurs du Moyen-Orient et du Maghreb. L'existence de cette intersyndicale constitue un grand pas en avant, et sans l'implication de vos militant-es cette intersyndicale n'aurait pas été possible.



Le rassemblement intersyndical du 9 juin 2011 devant l'OIT à Genève.



**Réunion publique intersyndicale à la Bourse du travail de Paris
en présence de Mahmoud Saléhi, le 16 mars 2012.**

C'est ce collectif qui a appelé à une manifestation demain à Genève devant le bureau de l'OIT pour protester contre la présence des représentants de la République islamique d'Iran à l'Assemblée annuelle de cette institution. Ensemble, nous dirons que les envoyés du régime en place ne sont pas les représentants des travailleurs d'Iran, pour la simple raison que les droits des travailleurs dans l'Iran islamique n'existent pas.

L'Iran est en effet un pays capitaliste, néo-libéral et islamique. On a droit à tout en même temps !

Le droit de grève, par exemple, n'existe pratiquement pas en Iran pour la simple raison qu'il est conditionné au respect des principes islamiques. Par ailleurs, dans la Constitution de la République islamique, il est stipulé noir sur blanc que les seules formes d'organisation de travailleurs tolérées sont les conseils islamiques. Le mot syndicat n'a pas même le droit d'être prononcé en Iran.

Et malgré cela, il y a un renouveau du mouvement ouvrier en Iran depuis 5 ans en réponse à des politiques néo-libérales barbares, au démantèlement des services publics, et aux privatisations en masse. Nous avons une attaque tous azimuts contre le pouvoir d'achat des travailleurs en Iran, des licenciements, des fermetures d'usines.

Malgré tout cela, il y a une résistance de plus en plus forte, une refondation des syndicats qui existaient auparavant et des petits syndicats qui se mettent en route. Des vagues de militants surgissent, fort heureusement, ce qui apporte du sang neuf à ce mouvement.

IRAN

Vous êtes sans doute au courant de l'échec du grand mouvement populaire qui avait eu lieu après la fraude électorale en 2009. Suite à cela, le régime s'est senti en situation de force pour mettre en route une nouvelle vague de politique néo-libérale qui est le démantèlement du système de subventions aux denrées de première nécessité. En prévision de cela, le pouvoir a organisé une répression sans précédent. D'après Amnesty International, on n'avait pas vu une telle vague de répression en Iran depuis 20 ans,

Beaucoup de militants ouvriers, de syndicalistes, sont en prison. L'Iran détient le record du nombre de syndicalistes emprisonnés dans la région. Avec les États-Unis d'Amérique et la Chine, l'Iran est aussi sur le podium du nombre d'exécutions dans le monde. Lors de la dernière vague d'exécutions qui s'est produite en Iran, un enseignant du nom de Farzad Kamangar a par exemple été exécuté pour ses activités syndicales et politiques. Cela en dit long sur le type de régime auquel nous devons faire face.

Mais malgré cela, d'après les statistiques du gouvernement, toutes les 5 heures, une grève est organisée en Iran.

Au nom de tous ces militants – nous sommes leur porte-voix, pas leur porte-parole – je vous dis encore un grand merci. Cela fait maintenant plus de 4 ans qu'on travaille ensemble, ça a été très bénéfique pour eux et nous estimons que vous êtes vraiment les représentants d'un mouvement des ouvriers internationaliste. Et que vive la solidarité internationale !



Pour la défense des droits des travailleurs et des libertés syndicales en Iran

En Iran, les travailleurs sont privés de libertés essentielles :

- le droit de faire grève,
- le droit de manifester,
- le droit de constituer des organisations syndicales.

Accusés d'avoir enfreint ces interdictions, des milliers de salariés sont arrêtés, et nombre d'entre eux sont jetés en prison.

La Cfdt, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA organisent une réunion publique,

Vendredi 16 mars 2012, de 18h à 21h

Bourse de travail, salle Croizat

3, rue du château d'eau - 75010 Paris (métro République)

Le but de cette soirée est de mieux connaître la situation sur place, à partir de témoignages provenant d'Iran, ainsi qu'en donnant la parole à des militants du monde du travail iranien.

Elle permettra également d'exprimer la solidarité des syndicalistes français.

CFDT : Philippe Réau preau@cfdt.fr + 33 1 42 03 81 74

CGT : Jean-François Courbe jf.courbe@cgt.fr + 33 6 76 49 00 17

FSU : Dominique Gianotti dominique.gianotti@fsu.fr + 33 6 84 23 25 68

Solidaires : Alain Baron contact@solidaires.org + 33 1 58 39 30 20

UNSA : Saïd Darwane darwane@unsa.org + 33 6 71 85 16 65

IRAN



برای دفاع از حقوق کارگران و آزادی های سندیکائی در ایران

در ایران کارگران از حقوق اساسی محرومند:

- ◀ حق اعتصاب
- ◀ حق تظاهرات
- ◀ حق ایجاد تشکلات سندیکائی

هزاران حقوق بگیر به اتهام نقض این موارد ممنوع، دستگیر شده و شماری از آن ها در زندان به سر می برند. سندیکاهای فرانسوی س اف د ت، س ژ ت، اف اس او، سولیدر- سود و او ان آ اس، در حمایت از آن ها در پاریس یک نشست همگانی برگزار می کنند:

جمعه ۱۶ مارس ۲۰۱۲، بورس دو تراوای، پاریس

از ساعت ۱۸ تا ۲۱

Bourse de Travail, Salle Croizat
3, Rue du Château d'eau - 75010 Paris (métro République)

هدف از برگزاری این نشست، شناخت بهتر از شرایط ایران از طریق شرکت مستقیم فعالان کارگری ایران است و فرصتی است برای اعلام همبستگی سندیکالیست های فرانسه با کارگران در ایران

La CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA

CFDT : Philippe Réau, preau@cfdt.fr

CGT : Jean-François Courbe, jf.courbe@cgt.fr

FSU : Dominique Gianotti, dominique.gianotti@fsu.fr

Solidaires : Alain Baron, contact@solidaires.

UNSA : Saïd Darwane, darwane@unsa.